

Nadia Desbos

Master 2 - TRENT

MEMOIRE

Sujet :

"Trajectoires de développement d'initiatives collectives en filière maraîchère : l'influence des conditions territoriales dans le cadre du PATly"

Professeur référent : Mehdi Saqalli

Tutrice de stage : Virginie Baritoux

Trame de rédaction :

- **Page de garde** : Nom étudiant.e, titre du mémoire, nom de la formation, nom UE, niveau du diplôme, noms du responsable pédagogique et du maître de stage, année de soutenance, logos (structure, université, master), image illustrant le mémoire (voir exemple ci-après)
- **Résumé en français et anglais** (400 mots par résumé) + 5 mots clés (français et anglais) (à placer à la fois p2 du mémoire et en 4eme de couverture)
- **Remerciements** (facultatifs)
- **Sommaire** (présentation de façon très synthétique de l'organisation générale du mémoire : 2 niveaux de hiérarchisation, parties principales et sous-parties, une page max)
- Liste des sigles (si pertinent)

Introduction

- Thème/sujet du mémoire
- Intérêt par rapport à la transition environnementale
- Présentation rapide de la structure
- Contexte du stage : projet Resysterr et comment il s'inscrit dans le projet de thèse
- Principales missions : les directives et objectifs du stage
- Problématique
- Plan du mémoire

Table des matières

Introduction.....	1
I- Contexte du stage	3
1.1 Le projet ReSysTerr dans le projet de thèse	3
1.1 Le contexte du stage	3
1.1.2 L'encadrement du stage	4
1.2 Explication de la commande et objectifs dans le cadre de la thèse	5
1.2.1 Les objectifs qui orientent la recherche	5
2.2.1 Les missions du stage	5
2.1. De l'émergence d'un système alimentaire mondialisé et industrialisé à une décentralisation des politiques alimentaire	6
2.1.1. Emergence d'un système alimentaire mondialisé et facteurs de développement.....	6
2.1.2. La décentralisation des politiques alimentaires	7
2.2 Repenser les systèmes alimentaires territorialisés : relocalisation, échelles et coexistence	9
2.2.1 Relocalisation et reterritorialisation : réinventer les modèles alimentaires actuels.....	9
2.2.2 Les enjeux d'échelles dans les liens entre agriculture et alimentation dans les territoires..	10
2.2.3 Coexistence des modèles agricoles et alimentaires : enjeux et dynamiques territoriales....	11
2.3. La filière maraîchère dans les dynamiques de reterritorialisation.....	12
2.3.1 La filière comme échelle pour la transformation des systèmes alimentaires territoriaux ...	12
2.3.2 La filière maraîchère : un levier stratégique pour la reterritorialisation de l'alimentation..	13
2.3.3 La filière maraîchère dans la région lyonnaise : contexte	14
III- Cadre méthodologique : présentation de la démarche méthodologique.....	16
3.1 Cadre méthodologique : présentation et justification des narrations quantifiées.....	17
3.1.1 La méthode des narrations quantifiées	17

3.1.2 La mobilisation de la méthode dans la littérature.....	18
3.3.3 Méthodologie impliquée : données, mode de collecte et traitement	18
3.1.4 Pertinence du choix de la méthode pour répondre à la problématique et dans le cadre de la recherche.....	19
3.2 La mise en application de la méthodologie des narrations quantifiées dans le cadre de la recherche	21
3.2.1 Les données et leur collecte.....	21
3.2.2 Le traitement des données	22
IV- Résultats : présentation et analyse des résultats	22
V- Discussion : mise en perspectives et retour critique sur le stage	22

I- Contexte du stage

- Présentation de la structure : historique, objectifs, actions, contexte institutionnel, fonctionnement, budget, etc.
- Présentation des missions : explicitation de la commande ; contextualisation des enjeux de ces missions pour la structure.
- Présentation générale du territoire concerné par la structure/ les missions du stage, avec supports cartographiques. Insistez prioritairement sur les éléments nécessaires à la compréhension des missions et résultats du stage.

1.1 Le projet ReSysTerr dans le projet de thèse

1.1 Le contexte du stage

Le stage s'intègre dans le cadre du projet ReSysTerr (Résilience des systèmes alimentaires territoriaux) financé par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les travaux de recherches réalisés pendant le stage viendront en appui à un travail de thèse portant sur **la coexistence des initiatives de reterritorialisation de la filière maraîchère** et sur les modalités de gouvernance.

Le projet de recherche ReSysTerr a pour objectif de caractériser les formes de coexistence d'initiatives sur les aires métropolitaines de Clermont-Ferrand et de Lyon dans lesquelles la reterritorialisation de l'approvisionnement en légumes est une priorité des stratégies alimentaires territoriales. Il vise également à comprendre les modalités de gouvernance de cette coexistence. Un comité de pilotage s'associe à la recherche dans le cadre de la thèse. Composé de représentants des acteurs des territoires, ce comité permet d'enrichir le travail de terrain avec l'appui des connaissances et des expériences des personnes impliquées, qui possèdent une expertise sur les initiatives, les acteurs et les projets développés localement. Il a également pour vocation de garantir une adéquation entre la recherche menée et les besoins exprimés par les acteurs locaux, notamment fournissant une aide à la prise de décisions et des outils pratiques. Les partenaires associés sont : le Grand Clermont (GC) et le Grand Lyon (GL) afin de relier efficacement la recherche aux projets de stratégies alimentaires locales, la Chambre Régionale d'Agriculture, le CAP Rurale, le CERESCO apportent un appui de compétences et de connaissances sur les acteurs des territoires et des filières. Enfin la collaboration avec l'ISARA renforce les collaborations pour créer une communauté scientifique axée sur les systèmes alimentaires durables dans la région Auvergne Rhône-Alpes.

Ce stage s'inscrit dans la deuxième année du projet de thèse. Il vient en appui de la recherche avec un travail d'enquête sur le territoire de la Métropole de Lyon et de ses environs. L'ISARA est le lieu d'accueil et apporte un support d'encadrement du stage.

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Construction d'un cadre d'analyse de la résilience alimentaire territoriale (synthèse bibliographique et entretiens exploratoires)	Thèse			
Repérage des initiatives (synthèse bibliographiques et entretiens exploratoires)				
Caractérisation et cartographie des initiatives, interactions et formes de coexistence (enquêtes)		Thèse Stage		
Analyse de la participation à la résilience alimentaire territoriale			Thèse	
Travail avec les acteurs pour la construction d'outils pour la gouvernance				
Déploiement diffusion transfert vers les acteurs de territoires				Stage

Tableau 1: Échéancier envisagé sur la durée du projet

Campagnoli, Suzel. "Bilan de la première année de thèse." Comité de suivi de thèse, 20 décembre 2023, sous la co-direction de Virginie Baritoux et Salma Loudiyi (HDR).

Le contexte de la recherche est marqué par une préoccupation environnementale croissante, une prise de conscience d'un des effets négatifs du modèle agro-industriel et par une demande sociale pour un accès équitable à une alimentation de qualité. Dans ce cadre, de nombreuses initiatives de reterritorialisation de l'alimentation émergent. Sur le terrain, une diversité d'acteurs, qu'ils soient publics ou privés (agriculteurs, distributeurs, start-ups, collectivités locales, etc.), développent une multitude d'initiatives touchant à tous les aspects de la chaîne alimentaire : production, distribution, logistique et consommation. Cette diversité d'actions sur un même territoire peut être vue comme une coexistence, caractérisée par des interactions variées allant de la concurrence à la collaboration, et parfois même à des formes d'hybridation.

1.1.2 L'encadrement du stage

Le stage est co-encadré par Suzel Campagnoli, doctorante en géographie (VetAgro Sup, UMR Territoires), Carole Chazoule Maîtresse de conférences en socio-économie (ISARA, Laboratoire d'études rurales) et Virginie Baritoux, Maîtresse de conférences en économie agroalimentaire (VetAgro Sup, UMR Territoires). Un comité de pilotage associant également Salma Loudiyi (Professeure en Géographie, VetAgro Sup, UMR Territoires) est constitué. Des réunions sont organisées afin d'assurer un suivi régulier du travail et une bonne coordination avec le reste des travaux conduits dans le cadre du projet ReSysTerr. (Offre de stage. "Coexistence des initiatives de structuration de la filière maraîchère sur le territoire de la Métropole de Lyon." Lyon: ISARA, 2024.)

1.2 Explication de la commande et objectifs dans le cadre de la thèse

1.2.1 Les objectifs qui orientent la recherche

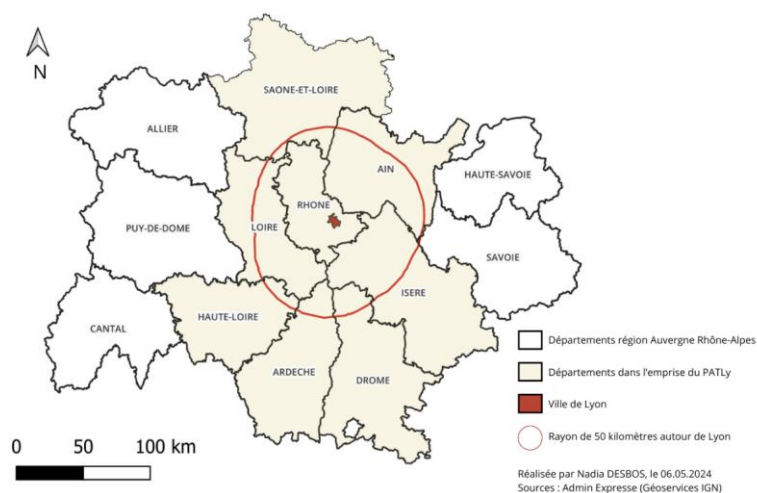
Le projet de recherche ReSysTerr vise ainsi à définir les formes de coexistence d'initiatives sur les aires métropolitaines de Clermont-Ferrand et de Lyon. Il s'inscrit dans des territoires où la reterritorialisation de l'approvisionnement en légumes revêt un enjeu fort des politiques alimentaires territoriales. Plusieurs objectifs orientent la recherche dans le cadre de la thèse. D'une part, il s'agit de comprendre les trajectoires des initiatives collectives de structuration des filières maraîchères locales, d'identifier les ressources mobilisées et les acteurs impliqués tout au long de cette trajectoire. Ensuite, la démarche de recherche consiste à caractériser les interactions entre les initiatives sur le territoire pour comprendre comment ces relations contribuent ou entravent la structuration de la filière à l'échelle territoriale. Enfin, analyser les modalités de la gouvernance alimentaire territoriale et ses

effets implique comprendre l'articulation entre les différentes échelles et regroupements d'acteurs, leur complémentarité et les effets de concurrence qu'ils peuvent induire sur le territoire.

1.2.2 Les missions du stage

Le stage se concentre sur le terrain lyonnais défini dans le cadre du projet de recherche comme étant celui fixé par le Plan Alimentation Territoriale de la Métropole de Lyon (PATLy). Le terrain est ainsi le territoire de la Métropole de Lyon et 50 kilomètres autour (carte 1). L'objectif est de documenter les processus de structuration de la filière maraîchère ainsi que les interactions qui se développent entre les différentes initiatives sur le territoire.

Carte 1 : Territoire définie par le Plan d'Alimentation Territoriale de la Métropole de Lyon (PATLy)



Plus précisément, les missions consistent à dresser un état des lieux de la production maraîchère dans le cadre du Plan d'Alimentation Territoriale de la Métropole de Lyon (PATLy), en se basant sur une analyse documentaire. Ensuite, les missions impliquent la réalisation d'enquêtes auprès des acteurs locaux afin d'étudier un échantillon d'initiatives de structuration de la filière maraîchère, dans le but de comprendre leurs trajectoires et de caractériser les formes de coexistence à travers leurs interactions (concurrence, coopération, complémentarité, ...).

Les mission incluent :

- Réaliser une démarche documentaire et des enquêtes pour faire un état des lieux de l'organisation de l'offre maraîchère sur le territoire du PATLy.
- Conduire des entretiens semis-directifs auprès des différents acteurs parties-prenantes des initiatives retenues (fondateurs et porteurs des initiatives, acteurs de l'accompagnement, ...) afin de comprendre les trajectoires de ces initiatives, les acteurs et les ressources mobilisées aux phases clés de leur structuration.
- Rédiger les récits de ces trajectoires
- Documenter les différentes représentations et visions de la reterritorialisation portées par ces initiatives et les argumentaires développés
- Analyser les relations qui s'établissent entre initiatives sur le territoire et proposer une typologie de ces interactions

PARTIE 2 :

2.1. De l'émergence d'un système alimentaire mondialisé et industrialisé à une décentralisation des politiques alimentaire

- Note de synthèse / état de l'art à la fois à partir de sources scientifiques (articles, ouvrages, thèses, mémoires, etc.) et de sources de terrain (statistiques, presse, documents institutionnels, rapports, etc.) pour **présenter les enjeux associés à la thématique du stage**. Allez directement au sujet du stage et ne vous perdez pas dans des grandes thématiques générales.

- Note de synthèse/état de l'art à la fois à partir de sources scientifiques (articles, ouvrages, thèses, mémoires, etc.) et de sources de terrain (statistiques, presse, documents institutionnels, rapports, etc.) pour **présenter les enjeux de cette thématique sur le terrain d'étude concerné**

- Présentation de la problématique du stage : une question ouverte à laquelle vous tenterez de répondre

et qui sera votre fil rouge tout au long du mémoire

2.1.1. Emergence d'un système alimentaire mondialisé et facteurs de développement

Après la Seconde Guerre mondiale, plusieurs facteurs ont favorisé le développement d'un système alimentaire mondialisé et industrialisé. L'objectif principal était de garantir rapidement la sécurité alimentaire en tenant compte de la croissance démographique et des privations alimentaires d'après-guerre. La majorité des exploitations agricoles étaient petites (0,33 hectares en moyenne) et peu mécanisées, entraînant des rendements faibles (Rieucieu, 1962). Les progrès technologiques et logistiques ont permis des investissements significatifs pour reconstruire la production alimentaire mondiale, notamment par l'utilisation massive d'engrais chimiques et la mécanisation agricole (Allaire et Daviron, 2017).

Dans les années 60, les lois d'orientation agricole ont transformé le paysage agricole français en favorisant l'agrandissement des exploitations et la professionnalisation des agriculteurs pour augmenter la productivité et la compétitivité de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire (Gauvrit, 2012; Pahun, 2020). Cette période a vu l'application de schémas industriels dans l'agriculture, la transformation et la distribution alimentaires (Faure et al., 2018). La Politique Agricole Commune (PAC) a également profondément transformé l'agriculture en France. Entre 1979 et 2020, 66% des exploitations agricoles ont disparu, et cette tendance devrait se poursuivre, avec une perte estimée de 73% d'ici 2035 (Insee, 2024). En 60 ans, le nombre d'exploitations a été divisé par quatre et celui des agriculteurs par dix, tandis que les rendements ont considérablement augmenté (Desriers, 2007). Malgré l'efficacité initiale de ce système, il pose désormais des défis en termes de durabilité, avec des impacts environnementaux, climatiques, sociaux et économiques significatifs (FAO, 2020).

2.2.2. Limites et remises en question du modèle dominant

⇒ Cependant, malgré l'efficacité initiale de ce système, il pose désormais des défis en termes de durabilité.

Les principaux problèmes incluent :

- La baisse des revenus des agriculteurs (des rapports de l'INSEE ou du Ministère de l'Agriculture)
- L'allongement des distances entre lieux de production et de consommation (Allaire et Daviron, 2017)
- Les impacts négatifs sur les écosystèmes et les ressources naturelles (des rapports de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ou de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).

- Les problèmes sanitaires liés à l'industrialisation de l'alimentation (FAO, 2020)
- La perte de compétitivité de la France sur le marché international (Serrano et al., 2018)

Ces défis ont conduit à une remise en question du modèle et à l'émergence d'approches alternatives. En effet, il engendre des impacts environnementaux, climatiques, sociaux et économiques significatifs (FAO, 2020).

2.1.3. La décentralisation des politiques alimentaires

a. Evolution des politiques alimentaires et de la notion de sécurité alimentaire

Dans ses travaux, José Serrano distingue les politiques alimentaires en trois phases. Après la Seconde Guerre mondiale (1945-1980), l'accent est mis sur la sécurité alimentaire avec des politiques visant à assurer un approvisionnement suffisant en nourriture. Ce concept s'attache à des préoccupations principalement économiques (ONU, 1975) et quantitatives (Siamwalla et Valdes, 1980). Cette période voit une transition vers des politiques focalisées sur les aspects sanitaires et nutritionnels (1990-2000), reflétant une préoccupation croissante pour la santé publique. La notion de sécurité alimentaire évolue vers des préoccupations davantage humanistes (Staatz, 1990) et qualitatives (Frankengerger, 1991).

À partir des années 2000, une approche plus territorialisée émerge, visant à coordonner les acteurs locaux. Cette décentralisation permet une autonomie financière et décisionnelle accrue aux niveaux régional et départemental (Serrano, J. et al. 2018). Cette partie se concentrera sur la période la plus récente et examinera les réflexions qu'elle suscite concernant la structuration des filières. Aujourd'hui, la définition de la sécurité alimentaire a évolué pour inclure plusieurs concepts clés : satisfaction, accès, risque et durabilité (Pinstrup-Andersen, 2009). La satisfaction englobe des aspects quantitatifs et qualitatifs, allant du nombre de calories aux besoins nutritionnels pour une vie active et saine (Barrett, 2010). L'accès aux ressources alimentaires implique à la fois la disponibilité à court terme et l'accessibilité à moyen terme, influencées par des facteurs tels que l'isolement géographique, les prix du marché et le pouvoir d'achat (Webb et al., (2006). La notion de risque et les mécanismes d'adaptation sont également centraux dans la compréhension de la sécurité alimentaire (Coates, 2013), tout comme la durabilité des systèmes alimentaires (Jones et al., 2013).

Ces développements s'inscrivent dans une volonté plus large de structurer et de réguler les marchés agricoles et alimentaires, tout en répondant aux attentes croissantes des consommateurs en matière de qualité, de traçabilité et de nutrition des aliments. Cette évolution se reflète dans la création et le développement progressif des signes officiels de qualité, tels que l'AOC (créée en France dès 1935),

le Label Rouge (1960), et les systèmes européens AOP, IGP et STG (établis par les règlements 2081/92 et 2082/92 de 1992) (Valceschini & Maze, 2000).

b. Grenelle de l'environnement

En 2009, le Grenelle de l'environnement a initié un processus de décentralisation des politiques alimentaires visant à intégrer l'agriculture et l'alimentation aux politiques urbaines. Cette initiative s'inscrit dans le cadre plus large des lois Grenelle I (2009) et Grenelle II (2010), qui ont marqué un tournant important dans la politique environnementale française. Plus précisément, le Grenelle de l'environnement a encouragé une approche plus locale et territorialisée des questions alimentaires et agricoles. Il a promu l'intégration de l'agriculture et de l'alimentation dans la planification et le développement urbains, reconnaissant ainsi le rôle crucial des villes dans la gestion de ces enjeux. Cette démarche vise à donner plus de pouvoir et d'autonomie aux collectivités locales dans la gestion des questions alimentaires, en cohérence avec les objectifs de développement durable. L'un des objectifs était de favoriser le développement des circuits courts et de l'agriculture périurbaine, renforçant ainsi les liens entre les zones urbaines et rurales. Elle s'inscrit dans une volonté plus large de réduire l'impact environnemental du système alimentaire. L'objectif central incombant à l'ensemble des secteurs est la réduction par quatre des émissions de gaz à effets de serre d'ici 2050. Dans le secteur agricole, les engagements des Grenelles sont le «*« triplement de la part de l'agriculture biologique qui devrait atteindre 6% de la surface agricole utile en 2010, puis 20% en 2020, réduction de moitié de l'usage des pesticides, adoption d'une loi permettant de régler la coexistence entre les OGM et les autres cultures »*» (Vie Publique, 2021). Cette évolution des politiques alimentaires reflète une prise de conscience croissante de l'importance des enjeux alimentaires dans le développement durable des territoires, et de la nécessité d'une approche plus intégrée et localisée de ces questions.

Dix ans plus tard, le plan national pour l'alimentation (PNA) lancé en 2019 soutient les projets alimentaires territoriaux. Les objectifs sont issus des règlements nationaux Grenelle de l'environnement ainsi que des lois de modernisation agricole de 2010 et 2014 et se traduisent par un «*encouragement à favoriser l'approvisionnement de la restauration collective par des productions locales*» (Gatien-Tourmat et al, 2016). Les collectivités locales adoptent l'incitation à intégrer des produits biologiques et locaux dans les menus de la restauration collective, ce qui devient un atout valorisant (Lardon et Loudiyi, 2014). En réponse à ces nouveaux enjeux, elles se concentrent sur le maraîchage, considéré comme un mode de production légitime en périphérie urbaine, contrairement aux grandes cultures (Aragau, 2013). Ainsi, les plans d'alimentation territoriaux visent à garantir une

Commenté [ND1]: Voir la pertinence de l'ajouter dans cette partie

alimentation sûre, saine, diversifiée, de qualité et produite dans des conditions respectueuses (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2020)

c. Les projets alimentaires territoriaux

La crise du COVID-19 en 2020, exacerbe les failles d'un système alimentaire mondialisé, mettant davantage en lumière la vulnérabilité des modèles agricoles dépendants des échanges mondiaux. Les circuits courts, en revanche, montrent une meilleure résilience. Dans ce contexte, les circuits courts sont considérés comme un moyen d'ancrer localement la production alimentaire et de coordonner les acteurs. Ils ont été intégrés dans plusieurs plans successifs, notamment le plan Barnier en 2009 et, plus récemment, le plan alimentaire national de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF) du 13 octobre 2014 (Serrano et al., p. 3).

Les projets Alimentaires Territoriaux (PAT), instaurés par la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt de 2014. *Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire. Portés le plus souvent par des collectivités territoriales, ils s'appuient sur un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire et la définition d'actions opérationnelles visant la réalisation du projet, dans le cadre d'une démarche ascendante dite bottom-up. Ils peuvent jouer un rôle capital pour accélérer la transition agricole et alimentaire dans les territoires, en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs et permettre notamment de développer des relations entre territoires urbains et ruraux* (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, s.d.). Ils visent à connecter les filières alimentaires à leur territoire, en encourageant une consommation de proximité créant une synergie économique locale (Darrot et al., 2020). Ces projets se concentrent sur divers domaines tels que l'économie, l'alimentation, la culture et gastronomie, la nutrition et santé, l'accessibilité sociale, l'environnement et l'urbanisme (ADEME, 2017).

2.2 Penser les systèmes alimentaires territorialisés

2.2.1 Définitions et concepts clés des Systèmes Alimentaires Territorialisés (SAT)

Les systèmes Alimentaires Territorialisés (SAT) émergent comme une alternative prometteuse au modèle agro-industriel mondialisé en réponse aux défis environnementaux, sociaux et économiques

actuels. Ce concept qui va au-delà d'une simple relocalisation de la production alimentaire, implique une refonte globale de l'organisation du système alimentaire, de la production à la consommation.

Plusieurs définitions des SAT coexistent dans la littérature, reflétant la complexité et la multidimensionnalité de ce concept. [Rastoin \(2015\)](#), propose une définition en décrivant les SAT comme « *un ensemble de filières agroalimentaires répondant aux critères du développement durable, localisées dans un espace géographique de dimension régionale et coordonnées par une gouvernance territoriale* ». Cette définition met en avant trois aspects essentiels des SAT :

- **L'intégration des principes du développement durable**
- **L'ancrage territorial à l'échelle régionale**
- **L'importance d'une gouvernance locale coordonnée**

[Collart Dutilleul et al. \(2017\)](#), enrichissent cette définition en y ajoutant une dimension sociale. Ils décrivent les SAT comme une « organisation visant à adapter aux caractéristiques environnementales, agricoles et économiques d'un territoire un projet social partagé et gouverné, visant à améliorer durablement le bien vivre de la population par l'alimentation. Cette approche souligne l'importance de :

- L'adaptation aux spécificités locales (environnementales, agricoles, économiques)
- La dimension collective et participative
- L'objectif d'amélioration du bien-être de la population à travers l'alimentation

Dans la littérature anglophone, le concept de « City Région Food System » (CRFS) se rapproche de celui des SAT. [Blay-Palmer et al. \(2018\)](#) les définissent comme « the complex network of actors, processes and relationships to do with food production, processing, marketing, and consumption that exist in a given geographical region that includes a more or less concentrated urban centre and its surrounding peri-urban and rural hinterland ». Cette définition met en lumière la complexité des interactions entre acteurs et processus au sein d'un système alimentaire territorialisé.

Les SAT se distinguent par plusieurs caractéristiques clés :

- **Une approche systémique** : la prise en considération de l'ensemble de la chaîne alimentaire, de la production à la consommation, en passant par la transformation et la distribution.
- **Un ancrage territorial fort** : un appui sur les ressources et les spécificités locales.

- **Une vision multidimensionnelle de la durabilité :** la conciliation des objectifs environnementaux, sociaux et économiques
- **Une recherche de proximité :** privilégiant les circuits-courts et de proximité sans pour autant exclure totalement les échanges avec l'extérieur.
- **Une valorisation de la diversité :** cherchant à préserver et promouvoir la diversité des productions et des pratiques alimentaires locales.

En conclusion, les SAT représentent une approche holistique visant à transformer les systèmes alimentaires à l'échelle territoriale. Ils nécessitent de repenser non seulement les modes de production et de distribution, mais aussi les comportements alimentaires, les modèles économiques et la gouvernance du système alimentaire dans son ensemble.

2.2.2 Coexistence des modèles agricoles et alimentaires : enjeux et dynamiques territoriales

Dans ce contexte, de nouvelles approches ont émergé ces dernières années, proposant des alternatives aux méthodes traditionnelles de production et de vente. Comme le soulignent [Lanciano et Saleilles \(2010\)](#), ces approches visent à transformer les pratiques commerciales en agriculture ainsi que le rôle et les compétences des agriculteurs. En outre, la littérature scientifique s'est penchée sur les caractéristiques de ces systèmes, qu'ils soient qualifiés d'alternatifs ([Goodman, 2003](#)), de courts ([Renting et al., 2003](#)), de locaux ([Sonnino, 2007](#)), de proximité ([Praly et al., 2014](#)) ou de territoriaux ([Rastoin, 2015](#)).

De plus, les travaux de [Praly et al. \(2014\)](#) sur la proximité géographique dans les circuits alimentaires apportent une dimension supplémentaire à cette analyse. En effet, ils démontrent que la notion de proximité va au-delà de la simple distance physique et englobe des aspects relationnels et organisationnels essentiels à la compréhension des dynamiques territoriales.

Bien que distinctes, ces différentes approches s'inscrivent dans une dynamique commune de transition des systèmes agro-alimentaires. À cet égard, [Reckinger \(2022\)](#) souligne que ces réseaux alimentaires alternatifs se caractérisent par des valeurs telles que la durabilité, l'éthique et la justice sociale. Ils s'appuient sur la production locale, les circuits courts, la transparence et le respect des droits des producteurs et des consommateurs, représentant ainsi des approches plus responsables pour répondre aux besoins alimentaires tout en remettant en question les modèles conventionnels.

Parallèlement, la littérature francophone apporte des éclairages précieux. Les travaux de [Le Velly et al. \(2020, 2016\)](#) et [Baritoux et Billion \(2018\)](#) mettent en lumière les innovations dans les circuits

intermédiés et le rôle crucial des détaillants et grossistes indépendants dans la relocalisation des systèmes alimentaires. Ces recherches soulignent l'importance de considérer l'ensemble de la chaîne de valeur dans les processus de reterritorialisation. Au sein de ce paysage en évolution, plusieurs concepts spécifiques ont émergé, tels que les Systèmes Alimentaires du Milieu (SYAM) (Le Velly et al., 2022), les Value-based Territorial Food Networks (VTFN) (Reckinger, 2022) et les circuits courts collectifs (Frayssignes, et al., 2021). Chacun de ces concepts apporte une perspective unique sur la transformation des systèmes alimentaires territoriaux.

Il est important de noter, comme le soulignent Lamine et al. (2019), que les SAT englobent une diversité d'initiatives et d'approches, dont certaines peuvent être considérées comme alternatives, mais pas toutes. Cette diversité soulève la question de la coexistence de ces différents modèles au sein des territoires. L'évolution conceptuelle des SAT, comme le notent Bricas et al. (2017), a conduit à l'inclusion d'une variété d'approches, certaines plus alternatives que d'autres. Cette diversité reflète la complexité des systèmes alimentaires territoriaux et la nécessité d'adopter une approche nuancée dans leur étude et leur mise en œuvre. Ainsi, les SAT offrent un cadre conceptuel global au sein duquel s'inscrivent diverses approches alternatives. La coexistence et parfois la tension entre ces différents modèles soulignent la richesse et la complexité des systèmes alimentaires territoriaux. Cette diversité d'interactions entre initiatives, acteurs et modèles constitue un élément clé dans la compréhension et le développement de systèmes alimentaires plus durables et ancrés dans les territoires.

2.2.3 Enjeux de la relocalisation et de la reterritorialisation alimentaire

Au centre des discussions actuelles concernant l'agriculture et l'alimentation, la relocalisation et la reterritorialisation présentent des opportunités pour repenser nos modèles alimentaires. Ces concepts, bien que distincts, sont étroitement liés et soulèvent de nombreux enjeux qui dépassent la simple réduction des distances entre lieux de production et de consommation.

La relocalisation alimentaire est souvent perçue comme une réponse à des défis multiples. Dans ce contexte, la notion de relocalisation est pensée comme une réponse à des défis dans lesquels s'inscrivent notamment la lutte contre la précarité économique des agriculteurs, l'accès au foncier, l'impact environnemental de l'agriculture (Guiraud, 2016). Au-delà de ces aspects, la relocalisation est également envisagée comme un levier pour la réorganisation des différentes étapes des chaînes d'approvisionnement agricoles et agroalimentaires. Godet (2016), souligne que cette approche remet en question les systèmes de production et les marchés établis. Cependant, le concept de relocalisation reste flou et souvent limité à des initiatives ponctuelles, qu'elles soient collectives ou individuelles.

Commenté [ND2]: Pour moi, les notions comme les SYAM visent à dépasser les approches fondées sur l'opposition entre alternatifs et conventionnel avec des notions comme les systèmes « hybrides » Voir par exemple Bloom et Hinrichs 2011 « Informal and Formal Mechanisms of Coordination in Hybrid Food Value Chains » Ou les travaux de Le Velly

Frayssignes et al. (2021) proposent de distinguer une relocalisation « objective », basée sur des dynamiques spatiales, d'une relocalisation « subjective », vécue par les acteurs sur le terrain et qui tient compte des contextes géographiques, historiques et sociaux. Cette distinction permet de mieux appréhender des processus de relocalisation.

La notion de reterritorialisation, quant à elle, élargit la perspective intégrant une dimension systémique.

Lamine et Chiffolleau (2012), la définissent comme « *la (re)connexion de l'agriculture et de l'alimentation au territoire* ». Cette approche va au-delà de la simple proximité géographique pour englober l'ensemble des liens entre activités agricoles et alimentaires et les composantes du territoire.

Di Méo et Buléon (2005) précisent cette définition en parlant du « *renforcement des liens entre activités liées à l'agriculture et à l'alimentation et toutes les composantes du territoire : matérielles, idéelles et organisationnelles* ». Lamine (2012) et Lamine et al. (2019) ont approfondi cette notion en développant le concept de systèmes agri-alimentaires territoriaux. Leur approche souligne la transition vers des pratiques agricoles plus durables à l'échelle territoriale, en favorisant une vision holistique qui prend en compte les interactions complexes entre les acteurs locaux, les pratiques agricoles et les dynamiques de consommation.

Cette conception élargie de la reterritorialisation soulève plusieurs enjeux majeurs :

- **Adaptation des ressources naturelles** : Il s'agit d'ajuster l'utilisation des ressources locales aux besoins alimentaires spécifiques du territoire, en tenant compte des contraintes environnementales et des potentialités agricoles locales (Colonna et al., 20113).
- **Préservation de l'environnement et gestion durable du foncier** : La reterritorialisation implique une réflexion sur l'aménagement du territoire, la préservation des terres agricoles et la promotion de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (Perrin et al., 2014).
- **Amélioration de la santé publique** : En favorisant l'accès à des produits frais et de qualité, la reterritorialisation peut contribuer à améliorer les habitudes alimentaires et la santé publique des populations locales (Vonthron et al. 2020).
- **Valorisation des cultures et savoir-faire locaux** : la reterritorialisation offre l'opportunité de mettre en avant les spécificités culturelles et culinaires du territoire ainsi que les savoir-faire agricoles traditionnels (Poulot, 2014).
- **Renforcement des liens sociaux** : En rapprochant producteurs et consommateurs, la reterritorialisation peut contribuer à recréer du lien social et à renforcer la cohésion territoriale (Chiffolleau et Prevost 2012).

Loudiyi et al. (2021), soulignent que penser les transitions des systèmes alimentaires dans les territoires impliquent de prendre en compte plusieurs paramètres : l'identification des acteurs, la disponibilité des ressources sur le territoire, la temporalité, les modalités de la transition, l'articulation des échelles et les types d'innovations. Ces éléments doivent être mis en relation avec les politiques alimentaires et la manière de construire ces politiques dans les territoires.

Ainsi, la relocalisation et la reterritorialisation alimentaire soulèvent des enjeux complexes qui vont bien au-delà de la simple réduction des distances. Elles impliquent une reconfiguration profonde des systèmes alimentaires, prenant en compte les spécificités locales, les interactions entre acteurs et les multiples dimensions du territoire. L'idée émerge ainsi que le lien entre agriculture et alimentation passe nécessairement par le territoire, faisant de la reterritorialisation un processus clé dans la transition vers des systèmes alimentaires plus durables et résilients.

2.3. La filière maraîchère dans les dynamiques de reterritorialisation

2.3.1 Organisation et spécificités de la filière maraîchère

a. L'organisation de la filière maraîchère

- L'organisation de la filière maraîchère a connu une évolution significative depuis les années 1960, marquée par des changements structurels importants et une adaptation aux enjeux contemporains.
- Dans les années 1960, on observe une fluidification et une transparence accrues des échanges marchands, notamment concernant la définition des prix et la réduction du nombre d'intermédiaires. Cette période voit la création d'un réseau national de marchés de gros (Naves, 2016), s'inscrivant dans un effort de modernisation de la distribution des fruits et légumes. Ces changements posent les bases du développement futur des circuits courts.
- Les années 1970 sont caractérisées par une volonté d'organiser les circuits de distribution en suivant des principes de volumes et de spécialisation, à l'instar d'autres filières agricoles. C'est dans ce contexte que le rôle des Organisations de Producteurs (OP) devient central dans la filière légumes. Les OP permettent aux producteurs de mutualiser leurs moyens, renforçant ainsi leur pouvoir de négociation et leur efficacité opérationnelle.
- Comme le souligne Fouilleux (2003), les OP sont devenus des acteurs incontournables dans la gestion des crises de surproduction ou de chute des prix. Elles peuvent mettre en place des mécanismes de régulation du marché pour stabiliser les prix et les revenus des producteurs. Selon FranceAgriMer, 55 % de la production de fruits et légumes en France était

Commenté [ND3]: Biblio complémentaire sur l'orga de la filière F&légumes (à voir si tu développes ça dans ton mémoire) UBIN-DEDENYS Sylvie, PIATON Hervé, MALPEL Georges-Pierre, (2017) Interprofessions fruits et légumes CGGAAER, Rapport n° 16054-4, 25 p. <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/85165> cf p.12 notamment « Interfel qui n'avait pas de déclinaison régionale entend désormais s'appuyer sur les échelons régionaux du CTIFL pour constituer un réseau de relais régionaux afin de communiquer davantage dans les régions auprès des écoles et des collectivités sur l'intérêt de la consommation et de la culture de fruits et légumes. Interfel met actuellement en place des chartes afin que les régions s'engagent à promouvoir les fruits et légumes, et à aider les acteurs de la filière. Leur objectif est que les 13 régions les signent afin qu'elles s'engagent véritablement auprès des acteurs de l'interprofession. » <https://www.franceagrimer.fr/filiere-fruit-et-legumes/La-filiere-en-bref/Production>

commercialisée par des OP en 2020, témoignant de leur importance dans la structuration des circuits de distribution.

- À partir des années 2000, on constate un tournant significatif avec un renforcement du rôle des collectivités locales dans la promotion des circuits courts. Ce contexte favorise une reterritorialisation de la filière, valorisant la proximité tant géographique que relationnelle entre producteurs et consommateurs (Naves, 2016).
 - Cette tendance à la reterritorialisation est renforcée par les exigences réglementaires récentes. Les lois Egalim 1 et 2 (2018 et 2021) ont renforcé les exigences en matière d'approvisionnement local et durable, notamment dans la restauration collective. Par exemple, la loi Egalim 1 impose 50 % de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont 20 % de produits bio) dans la restauration collective publique à partir de 2022.
 - La Loi Climat et Résilience (2021) a également renforcé la délégation de compétences en matière d'alimentation au niveau des territoires, comme l'analysent Bonnefoy et Brand (2014). Cela favorise la mise en place de politiques alimentaires territoriales qui peuvent bénéficier directement à la filière maraîchère locale.
 - Plus récemment, le plan de souveraineté pour la filière fruits et légumes, lancé en 2023 par le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau, vise à dynamiser la production nationale et à améliorer la résilience de la filière face aux aléas économiques et environnementaux. Il prévoit des investissements dans la recherche et l'innovation, l'accompagnement des producteurs dans la transition agroécologique, et des initiatives pour renforcer les circuits courts.
- ➔ Ces évolutions politiques reflètent une prise de conscience croissante des enjeux liés à l'alimentation et à l'agriculture durable. Elles créent un contexte favorable au développement et à la structuration de la filière maraîchère locale, tout en répondant aux défis de la souveraineté alimentaire et de la transition écologique. Du point de vue des acteurs de la filière comme des acteurs publics, les légumes bénéficient d'un contexte favorable et de nombreuses initiatives de reterritorialisation de la filière se développent sur les territoires.

b. Les spécificités et enjeux de la filière maraîchère

La filière maraîchère est l'une des filières stratégiques de la reterritorialisation en raison de la nature même de ses produits.

- Les légumes sont des produits périssables qui nécessitent une commercialisation rapide, et contrairement à d'autres filières agricoles qui nécessitent une transformation importante, la filière maraîchère implique relativement peu de transformation permettant une consommation plus directe des produits frais.
- De plus, l'essor de la végétalisation des régimes alimentaires renforce la demande pour les légumes, soutenant ainsi la pertinence d'une relocalisation de cette filière. La production maraîchère est particulièrement attractive pour les nouvelles installations agricoles, car elle nécessite moins de fonciers que les grandes cultures. Les collectivités locales voient dans le maraîchage un mode de production "légitime" aux portes des villes, ce qui n'est pas le cas pour les grandes cultures (Aragau, 2013). Ce phénomène observé par Aragau (2013), souligne que les productions maraîchères bénéficient d'une meilleure acceptabilité sociale et d'un soutien plus marqué des politiques locales. Cela s'explique en partie par le fait que le maraîchage est perçu comme une activité agricole compatible avec les environnements urbains et périurbains, facilitant son intégration dans les politiques de reterritorialisation.
- Enfin, la filière est déficitaire au niveau national, ce qui en fait un domaine prioritaire pour les politiques publiques visant à renforcer l'autosuffisance alimentaire. Une étude de l'ADEME (2018) sur l'« Empreinte sol, énergie et carbone de l'alimentation » montre qu'environ 8 millions de tonnes de fruits et légumes sont importées chaque année en France. À cette observation s'ajoute une baisse de la production de volume de légumes de 10 % entre 2000 et 2020, en lien avec une réduction des surfaces exploitées. Fort de ces constats, le plan de filière « fruits et légumes » de mars 2023 souligne une volonté de renforcer la souveraineté alimentaire par une relocalisation de la production pour renforcer le taux d'auto-provisionnement (TAA) en cas de crises et dans le contexte du changement climatique (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, 2023).

Références sur le marché de gros : Des références complémentaires Il y a aussi une logique « d'intégration » avec un rôle important des Organisations de producteurs et des coop c'est une des explications qui est donnée à « l'échec » des marchés de gros Voir aussi : **Durbiano C. (1996)**, « Les M.I.N. provençaux face à l'évolution de la filière des fruits et légumes », *Méditerranée*, vol. 83, n°1, pp. 7-17. Et les travaux d'Antoine Bernard de Raymond : Notamment : **Bernard De Raymond A. (2004)**, « La construction d'un marché national des fruits et légumes : entre économie, espace et droit (1896-1995) », *Genèses*, vol. 56, n°3, pp. 28. **Bernard De Raymond A. (2010)**, « Dispositifs d'intermédiation marchande et politique

des marches. La modernisation du marché des fruits et légumes en France, 1950–1980 », *Sociologie du travail*, vol. 52, n°1, pp. 1–20.

c. Le maraîchage dans la région lyonnaise : évolution et défis

- **Un héritage agricole riche :**

La région lyonnaise avec ses terres fertiles le long des vallées du Rhône et de la Saône, sur le plateau lyonnais et les Mont d'Or, a toujours été propice aux cultures maraîchères. Les conditions naturelles des sols présentent une diversité de composition qui font varier leur fertilité et influencent les types de cultures pratiquées. La tradition agricole remonte à plusieurs siècles, et Lyon a longtemps été un centre important de production et de distribution de produits maraîchers dans sa région (Jeantet et Willemain, 1940). Au début du 20^{ème} siècle, la région est reconnue pour ses cultures maraîchères, fournissant une grande partie des légumes consommés aux habitants de Lyon et de ses environs.

CARTE

- **Déclin et transformation du secteur**

Au fil du temps, le nombre de maraîchers dans la région a fluctué et fortement diminué sur le territoire de la Métropole de Lyon et cinquante kilomètres autour. Au niveau national, entre 1979 et 2020 ce sont 66% des exploitations agricoles qui ont disparu. La tendance devrait se poursuivre, selon les données de l'Insee, et atteindre une perte de 73% des exploitations agricoles d'ici à 2035 (Insee, 2024). Sur le territoire de la Métropole de Lyon, le recensement général agricole (RGA) recensait en 1988, 55 000 exploitations agricoles et 26 000 en 2010, soit une baisse de 47,3% du nombre d'exploitations agricoles. Cette diminution suit la tendance nationale, et si elle se poursuit atteindra le nombre 9 100 exploitations en 2040. La population agricole vieillit, et peu d'exploitations sont transmises (Grand Lyon, 2021). Dans le secteur du maraîchage, le déclin est marqué avec « en 2010, il y avait 360 maraîchers sur le territoire et en 2020 ce nombre est tombé à 240 ». (Sarah Muhlberger, pp_1). Cependant, la région maintient une grande diversité de productions agricoles, notamment dans l'Ouest et le Nord de Lyon.

CARTE

- **Evolution de l'agriculture dans la région lyonnaise**

Plusieurs éléments sont des points clés de l'évolution de l'agriculture dans la région lyonnaise avec le développement précurseur :

- **De l'agriculture biologique** : Au cours des dernières décennies, la région a été à l'avant-garde de cette tendance, avec une augmentation significative du nombre d'exploitations agricoles certifiées biologiques. Selon les données de l'Agence bio, le nombre d'exploitations biologiques au sein de la Métropole de Lyon passe de 6 en 2010 à 30 producteurs bio en 2022 (Agence bio, 2024). Cette augmentation est marquée par la présence d'un technicien maraîchage bio au sein de la chambre d'agriculture du Rhône depuis les années 80.
- **Avec le développement des circuits-courts** : Un exemple emblématique est Uniferm, le premier magasin de producteur en France, créé en 1978, qui permet aux producteurs de vendre directement leurs produits aux consommateurs (Grand Lyon, 2024). La prolifération des AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) depuis 2001 et des marchés de producteurs locaux témoigne également de cette dynamique régionale en faveur des circuits courts et de la consommation locale (Le Réseau AuRA, s. d.)

Cependant, le territoire de la Métropole n'échappe pas à ce phénomène de diminution de la population agricole, accru par les difficultés d'accès au foncier et au logement pour les agriculteurs, et par les conflits d'usage en milieu périurbain. Les candidats à l'installation, la plupart non issus du milieu agricole, se heurtent à de nombreux obstacles (accessibilité au foncier, ressources financières, développement et maintien de leur activité, ...) que sont l'accessibilité au foncier, et le nombre d'installations agricoles sur le territoire reste faible comparé au nombre de départs (Grand Lyon, 2024).

Bibliographie :

- Le réseau AuRA. (s. d.). <https://amap-aura.org/le-reseau-aura/>
- Agriculture et alimentation - La Métropole de Lyon. (s. d.). <https://www.grandlyon.com/metro-pole/agriculture-et-alimentation>
-

2.3.2 Place du maraîchage dans les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

a. Le maraîchage dans les PAT

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) accordent une place prépondérante au maraîchage, reconnaissant leur rôle crucial dans la reterritorialisation de l'alimentation. Cette importance s'explique par la capacité du maraîchage à répondre à plusieurs objectifs clés des PAT.

- Premièrement, le maraîchage contribue significativement au développement de l'agriculture locale. Afin de favoriser la production maraîchère de proximité, les PAT visent à réduire la dépendance aux importations et à renforcer l'autosuffisance alimentaire du territoire (Maréchal et al., 2018). Cette approche s'inscrit dans une logique de souveraineté alimentaire locale, permettant aux territoires de mieux maîtriser leur approvisionnement en légumes frais.
- Deuxièmement, le maraîchage joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité nutritionnelle de l'alimentation. Les produits maraîchers frais sont reconnus comme étant essentiels pour une alimentation saine, répondant ainsi aux recommandations de santé publique (Darmon et al., 2015). Les PAT, en promouvant le maraîchage local, facilitent l'accès aux fruits et légumes frais et de saison, contribuent ainsi à améliorer la santé publique sur le territoire.
- Troisièmement, le maraîchage est un levier puissant pour le renforcement des circuits courts. La proximité géographique entre producteurs et consommateurs, caractéristique du maraîchage local, permet de réduire considérablement le nombre d'intermédiaires dans la chaîne d'approvisionnement (Chiffolleau et Prévost, 2012). Cette réduction des intermédiaires augmente non seulement la transparence et la traçabilité des produits, mais renforce également les liens sociaux au sein du territoire.
- Enfin, le maraîchage local contribue à la préservation de l'environnement, un objectif majeur des PAT. En réduisant les distances de transport des produits, le maraîchage de proximité permet de diminuer significativement l'empreinte carbone liée à l'alimentation (Coley et al., 2009). De plus, les PAT encouragent souvent des pratiques agricoles durables dans le maraîchage, telles que l'agriculture biologique ou l'agroécologie, contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité et à la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires (Lamine, 2015).

b. Les limites des PAT

Cependant, malgré ces nombreux avantages, les PAT rencontrent également des limites dans leur capacité à soutenir efficacement la filière des légumes :

- **Insuffisance des moyens financiers et techniques** : Les PAT peuvent manquer de ressources financières et techniques nécessaires pour soutenir pleinement les producteurs maraîchers locaux. ****Par conséquent****, cela peut limiter leur capacité à investir dans des infrastructures appropriées, telles que des marchés locaux, des installations de transformation ou des réseaux de distribution adéquats (Paturel, 2019).

- **Complexité administrative et réglementaire** : La mise en place et la gestion des PAT peuvent être entravées par une complexité administrative et réglementaire. En effet, les procédures bureaucratiques lourdes et les régulations strictes peuvent ralentir les initiatives locales et décourager les petits producteurs de participer activement aux PAT (Sonnino et Marsden, 2006).
- **Manque de coordination entre les acteurs** : Une coordination insuffisante entre les différents acteurs du territoire, tels que les producteurs, les distributeurs, les consommateurs et les autorités locales, peut limiter l'efficacité des PAT. Ainsi, des efforts fragmentés et une communication inefficace peuvent réduire l'impact des initiatives visant à soutenir la filière maraîchère (Mundler et Laughrea, 2016).
- **Accès limité aux terres agricoles** : Le maraîchage local nécessite un accès suffisant à des terres agricoles de qualité. Cependant, dans certains territoires, la pression foncière et l'urbanisation croissante réduisent la disponibilité des terres agricoles, rendant difficile l'expansion ou même le maintien des activités maraîchères locales (Cavaillès et Wavresky, 2003).
- **Difficulté à répondre à la demande croissante** : Avec la popularité croissante des produits locaux, les PAT peuvent rencontrer des difficultés à répondre à la demande croissante de légumes frais. ****En raison**** de la capacité limitée de production et des contraintes saisonnières, il peut être difficile de garantir une offre suffisante tout au long de l'année (Galli et Brunori, 2013).

En conclusion, bien que le maraîchage occupe une place centrale dans les Projets Alimentaires Territoriaux, et qu'il présente de nombreux avantages pour le développement local, la santé publique, les circuits courts et l'environnement, les PAT doivent surmonter plusieurs défis pour soutenir pleinement la filière des légumes. Ces défis, incluant des limitations financières, administratives, de coordination, d'accès aux terres et de capacité de production, nécessitent des solutions intégrées et des efforts concertés pour maximiser les bénéfices du maraîchage local.

Bibliographie :

- Cavaillès, J., & Wavresky, P. (2003). Urban influences on periurban farmland prices. **European Review of Agricultural Economics**, 30(3), 333-357. <https://doi.org/10.1093/erae/30.3.333>
- Chiffolleau, Y., & Prévost, B. (2012). Les circuits courts alimentaires : bien plus que des circuits courts. **Terrains & Travaux**, 20(1), 137-151. <https://doi.org/10.3917/tt.020.0137>

- Coley, D., Howard, M., & Winter, M. (2009). Local food, food miles and carbon emissions: A comparison of farm shop and mass distribution approaches. **Food Policy**, 34(2), 150-155. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2008.11.001>
- Darmon, N., & Drewnowski, A. (2015). Contribution of food prices and diet cost to socioeconomic disparities in diet quality and health: a systematic review and analysis. **Nutrition Reviews**, 73(10), 643-660. <https://doi.org/10.1093/nutrit/nuv027>
- Galli, F., & Brunori, G. (2013). Short Food Supply Chains as drivers of sustainable development: Evidence document. **Foodlinks Project**. Retrieved from http://www.foodlinkscommunity.net/fileadmin/documents_organicresearch/foodlinks/publications/eviedoc-sfsc-final.pdf
- Lamine, C. (2015). Sustainability and Resilience in Agrifood Systems: Reconnecting Agriculture, Food and the Environment. **Sociologia Ruralis**, 55(1), 41-61. <https://doi.org/10.1111/soru.12061>
- Maréchal, G., Bricas, N., Conaré, D., Daviron, B., Debru, J., & Michel, L. (2018). Le Projet Alimentaire Territorial : un levier pour la transition écologique et sociale. **Réseau Action Climat**. Retrieved from <https://www.reseauactionclimat.org/projets-alimentaires-territoriaux-transition-ecologique-sociale/>
- Mundler, P., & Laughrea, S. (2016). The contributions of short food supply chains to territorial development: A study of three Quebec territories. **Journal of Rural Studies**, 45, 218-229. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2016.04.001>
- Paturel, D. (2019). La place des PAT dans les dynamiques alimentaires locales. **Développement Durable et Territoires**, 10(2). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.14594>
- Sonnino, R., & Marsden, T. (2006). Beyond the divide: Rethinking relationships between alternative and conventional food networks in Europe. **Journal of Economic Geography**, 6(2), 181-199. <https://doi.org/10.1093/jeg/lbi006>

c. Autonomie alimentaire et Projet d’Alimentation Territoriale de la Métropole de Lyon (PATLy)

• Etat des lieux de l’autonomie alimentaire

Selon les données d’Urba Lyon 2016, l’autonomie alimentaire dans la zone métropolitaine est estimée à seulement 4,6%. Ce sont ainsi, aujourd’hui 2% de la population qui peut être nourrie par les terres agricoles du territoire. Ces données permettent ainsi de faire état du potentiel nourricier de la Métropole de Lyon aujourd’hui (Territoires Fertiles, s.d.). Le secteur du commerce, comprenant les grandes et moyennes surfaces ainsi que les commerces de proximité importe 87% de ses produits agricoles, tandis que les exportations du territoire représentent 95% des produits agricoles.

• Objectifs et stratégie du PATLy

Face un à ce constat, d’une diminution de la souveraineté alimentaire, la politique de la Métropole de Lyon se positionne à l’avant-garde des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), en s’engageant dans

une politique alimentaire en 2019. L'objectif poursuivi est de "passer de 4,6% à 15% d'autonomie alimentaire et permettre l'accès de tous les habitants à une alimentation saine et de qualité à l'horizon 2050" (Grand Lyon, 2019). Le financement du plan de relance de 2021, permet l'opérationnalisation du Projet Alimentaire du territoire lyonnais (PATLy). Le Patly définit une zone d'approvisionnement dans un rayon de 50 km autour de la ville centre. Ce découpage s'appuie sur le Code Rural qui définit un circuit local ou de proximité en tenant compte d'une distance maximale de 80 kilomètres entre le lieu de production et de consommation (Naves, 2016). La justification du périmètre de 50 kilomètres sur le territoire du PATLy, tient compte de la capacité de ce territoire à mobiliser ses ressources pour répondre aux besoins alimentaires des habitants de la Métropole. Actuellement, 95 % de la production agricole dans ce périmètre est exportée, tandis que seulement 4,6 % est directement utilisé par la population locale, bien que cette production pourrait couvrir 93 % de la consommation alimentaire des habitants, toutes filières confondues (Agence d'urbanisme de Lyon, 2021).

- **Le cadre stratégique de la mise en œuvre du PATLy :**

- la Métropole a mis en place plusieurs initiatives innovantes. Parmi celles-ci, on peut citer la création d'une ferme semencière de 3 000 m² à Charly en 2022, gérée par le Centre de ressources de botanique appliquée (CRBA). Cette initiative vise à produire et distribuer gratuitement aux agriculteurs des semences de fruits et légumes adaptées au territoire, y compris des variétés anciennes ou oubliées (Michaud, 2023). Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus large de développer la production locale et de préserver la biodiversité agricole.
- Par ailleurs, la Métropole a fixé des objectifs ambitieux pour les cantines scolaires, visant à atteindre "100% bio et 50% local" dans les repas servis (Jame, 2021). Cette mesure vise non seulement à améliorer la qualité nutritionnelle des repas des écoliers, mais aussi à soutenir les producteurs locaux et à réduire l'empreinte carbone liée au transport des aliments.
- Dans le cadre de sa politique agricole, la Métropole prévoit également de sanctuariser 60 hectares de terres qui devaient être urbanisées, en les repassant en zones agricoles lors d'une prochaine modification du Plan local d'urbanisme (Jame, 2021b). Cette mesure vise à préserver le potentiel agricole du territoire et à favoriser la production locale. Ces efforts sont significatifs pour maintenir la vocation agricole des terres avec des modifications du PLUH (Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat) et du programme PENAP (Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains). : « *c'est une des premières fois que ça arrive dans la Métropole, et c'est une véritable avancée* » (Sarah Muhlberger, pp_1)

- Il est important de noter que le PATLy a été élaboré à travers une large concertation mobilisant 300 personnes et se poursuit avec des groupes de travail thématiques. Une plateforme PATLY a été mise en place pour permettre aux citoyens de participer activement à la co-construction du projet (Projet Alimentaire du Territoire Lyonnais - la Métropole de Lyon, s. d.). Cette approche participative vise à assurer que le projet répond aux besoins et aux attentes de la population locale.
- Enfin, le projet prend en compte les enjeux de justice alimentaire, avec des chiffres alarmants montrant qu'un tiers des ménages métropolitains déclarent ne pas avoir les moyens de s'alimenter correctement, et que 15% des Grands Lyonnais ne mangent pas à leur faim (Projet Alimentaire du Territoire Lyonnais - la Métropole de Lyon, s. d.). Ces données soulignent l'importance d'une approche inclusive dans la politique alimentaire de la Métropole.

• Les compétences de la Métropole de Lyon

La métropole de Lyon, créée en janvier 2015, regroupe 59 communes et 1,3 million d'habitants, avec des compétences en gestion des questions alimentaires. Ce nouvel établissement public de coopération intercommunale, puissant, a été institué par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi n° 2014-58, dite loi MAPTAM), dotant les métropoles de compétences étendues en matière de développement économique (Serrano et al., 2018). Cette forme juridique de la Métropole de Lyon est unique en France, car elle est issue de la fusion entre le département du Rhône et la Communauté urbaine de Lyon. Ainsi, la Métropole de Lyon regroupe les compétences de ces deux institutions. De plus, depuis 2020, les membres du Conseil de la Métropole, son organe délibérant, sont élus au suffrage universel direct, sur la base de quatorze circonscriptions dépassant les limites communales ("Vos élus"2020). Pour l'exécutif métropolitain, c'est une occasion de déployer une politique alimentaire ambitieuse. La stratégie adoptée par la Métropole va au-delà des circuits courts, en mettant l'accent sur la professionnalisation et la structuration des « filières alimentaires durables ». À travers cette structuration, l'exécutif métropolitain cherche à aborder le « système alimentaire » dans son ensemble, en englobant tous les acteurs impliqués dans la production, la transformation et la distribution. Cela inclut également les acteurs conventionnels et majoritaires, qui jouent un rôle essentiel dans l'alimentation quotidienne des résidents du Grand Lyon.

Bibliographie :

- Michaud, C. (2023, 11 mars). Autonomie alimentaire : le Grand Lyon va produire et distribuer ses propres semences de fruits et légumes. *leparisien.fr*. <https://www.leparisien.fr/rhone->

[69/autonomie-alimentaire-le-grand-lyon-va-produire-et-distribuer-ses-propres-semences-de-fruits-et-legumes-11-03-2023-6FJGYNXIMVDAFIJ4DEMMLSG2ZM.php](https://www.lyoncapitale.fr/actualite/lyon-lagriculture-bio-locale-et-lautonomie-alimentaire-au-coeur-dun-projet-a-10-millions-deuros-de-la-metropole)

- Jame, H. (2021, août 30). *Lyon : l'agriculture bio, locale et l'autonomie alimentaire au coeur d'un projet à 10 millions d'euros de la Métropole*. Lyon Capitale. <https://www.lyoncapitale.fr/actualite/lyon-lagriculture-bio-locale-et-lautonomie-alimentaire-au-coeur-dun-projet-a-10-millions-deuros-de-la-metropole>
- Jame, H. (2021b, août 30). *Lyon : l'agriculture bio, locale et l'autonomie alimentaire au coeur d'un projet à 10 millions d'euros de la Métropole*. Lyon Capitale. <https://www.lyoncapitale.fr/actualite/lyon-lagriculture-bio-locale-et-lautonomie-alimentaire-au-coeur-dun-projet-a-10-millions-deuros-de-la-metropole>
- *Projet alimentaire du territoire lyonnais - la métropole de Lyon*. (s. d.). <https://www.grandlyon.com/actions/projet-alimentaire-du-territoire-lyonnais>

2.3.3 Initiatives collectives et structuration de la filière maraîchère locale

La structuration de la filière maraîchère locale s'appuie sur diverses initiatives collectives qui jouent un rôle crucial dans le renforcement de la résilience et le développement de modèles économiques innovants. Ces initiatives prennent différentes formes et répondent à des besoins spécifiques de la filière.

- **Les groupements de producteurs** constituent un pilier important de cette structuration. Comme le soulignent Gafsi et Delevers (2015), ces organisations permettent aux maraîchers de mutualiser leurs moyens de production, de transformation et de commercialisation, renforçant ainsi leur position sur le marché local. Cette mutualisation favorise également le partage de connaissances et de bonnes pratiques entre producteurs, contribuant à l'amélioration globale de la qualité et de la durabilité de la production (Chiffolleau et Prevost, 2012).
- Les plateformes logistiques locales jouent un rôle clé dans la distribution des produits maraîchers. Selon Praly et al. (2014), ces structures facilitent l'accès des producteurs à divers débouchés, tels que la restauration collective, les commerces locaux et les particuliers. Elles

permettent d'optimiser les flux logistiques et de réduire les coûts de distribution, rendant ainsi la filière plus compétitive et accessible.

- **Les incubateurs agricoles** émergent comme des acteurs importants dans le renouvellement de la filière. Comme l'expliquent **Morel et Léger (2016)**, ces structures accompagnent l'installation de nouveaux maraîchers en proposant un accès au foncier, du matériel et un accompagnement technique. Ils jouent un rôle crucial dans la formation de la nouvelle génération d'agriculteurs et dans la transmission des savoirs-faire.
 - **Les projets d'agriculture urbaine** représentent une innovation majeure dans la structuration de la filière maraîchère locale. **Daniel (2013)** souligne que ces initiatives permettent de développer la production maraîchère au cœur des villes, sur des espaces souvent inexploités, rapprochant ainsi la production des consommateurs et contribuant à la sensibilisation du public aux enjeux alimentaires.
 - Enfin, **les coopératives de consommateurs** créent un lien direct entre consommateurs et maraîchers locaux. Selon **Dubuisson-Quellier (2009)**, ces structures assurent des débouchés stables aux producteurs tout en offrant aux consommateurs un accès à des produits locaux de qualité. Elles jouent également un rôle important dans la sensibilisation des consommateurs aux enjeux de l'agriculture locale.
- L'ensemble de ces initiatives contribue à renforcer la résilience de la filière maraîchère locale en favorisant la coopération entre acteurs et en développant des modèles économiques innovants. Comme le soulignent **Lamine et Chiffolleau (2012)**, cette diversité d'initiatives permet de répondre de manière plus adaptée aux défis spécifiques de chaque territoire, tout en créant des synergies entre les différents acteurs de la filière.

En conclusion, la structuration de la filière maraîchère locale repose sur un écosystème d'initiatives collectives complémentaires, chacune apportant des solutions spécifiques aux enjeux de production, de distribution et de consommation. Cette approche multi-acteurs et multi-échelles apparaît comme un levier puissant pour construire des systèmes alimentaires locaux plus résilients et durables.

Bibliographie :

- **Chiffolleau, Y., & Prévost, B. (2012). Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires. Norois, 224, 7-20.**

- Daniel, F. (2013). L'agriculture urbaine : Une innovation sociale pour les villes de demain. *Revue Internationale des Études du Développement*, 231(3), 45-60.
- Dubuisson-Quellier, S. (2009). *La consommation engagée*. Presses de Sciences Po.
- Gafsi, M., & Delevers, E. (2015). Les groupements de producteurs : Un levier pour la durabilité des exploitations agricoles. *Économie Rurale*, 345, 25-38.
- Lamine, C., & Chiffoleau, Y. (2012). Transition agroécologique et justice sociale. *Revue Tiers Monde*, 212, 45-62.
- Morel, K., & Léger, F. (2016). Les incubateurs agricoles : Un outil pour le renouvellement des générations en agriculture. *Cahiers Agricultures*, 25(6), 550-558.
- Praly, C., Chiffoleau, Y., & Touzard, J.-M. (2014). Les plateformes logistiques locales : Un outil pour le développement des circuits courts alimentaires. *Innovations Agronomiques*, 34, 123-136.

2.4 Contexte spécifique de l'étude : la filière maraîchère dans le cadre du PATly

2.4.1 Présentation du PATly et de ses objectifs

2.4.2 État des lieux de la production maraîchère sur le territoire

2.4.3 Enjeux et défis pour la structuration de la filière maraîchère locale

2.3.1 La filière comme échelle pour la transformation des systèmes alimentaires territoriaux

Selon Rastoin (2015), les Systèmes Alimentaires Territoriaux (SAT) sont « *un ensemble cohérent de filières agro-alimentaires localisées dans un espace géographique de dimension régionale* » (Rastoin,

2015). La notion de filière est ainsi intégrée dans la définition des SAT. Depuis les années 1960, la mobilisation de la notion de filière a évolué et s'est enrichie successivement au gré du contexte agricole en France et de l'avancée des travaux scientifiques. D'une part, la filière décrit l'organisation de l'agro-industrie avec la description des différentes étapes de la production à la distribution (Temple et al., 2011). Et d'autre part, sa terminologie a évolué en réponse aux transformations du modèle productif, telles que la mondialisation et la libéralisation des marchés agro-alimentaires, entraînant progressivement l'abandon de la notion de filière au profit des concepts de supply chain (chaîne d'approvisionnement) et de *value chain* (chaîne de valeur) (Temple et al., 2011). Ainsi, la notion de filière connaît une évolution de ses approches et s'articule autour de plusieurs notions que sont la spécificité géographique et les valeurs dans un contexte où le système agricole industrialisé est remis en question. Cette définition de la notion pose des limites face à la non-prise en compte des enjeux, sociaux, environnementaux et économiques. A partir des années 2000, les systèmes alternatifs se sont développés dans un contexte de crises écologiques, économiques et sociales pour répondre aux limites des systèmes alimentaires conventionnels mondialisés (Deverre et Lamine 2010). Afin d'éviter la fragmentation des initiatives et de favoriser une intégration diversifiée des acteurs ainsi qu'une réactivation des logiques de filières, le concept de filière évolue pour mieux intégrer la diversité des acteurs, les spécificités territoriales et les interconnexions au sein des systèmes alimentaires (Praly et al., 2014). La notion de "Value-based supply chain" (Peterson et al., 2022) permet quant à elle d'analyser les systèmes alimentaires territorialisés en incluant des intermédiaires qui soutiennent les producteurs de taille moyenne et les regroupements de petits producteurs pour accéder à des marchés plus vastes, tout en partageant des valeurs éthiques et sociales. Ces approches mettent en lumière les ressources, discours et nouvelles pratiques qui accompagnent ces recompositions, décrivant des relations d'interdépendance et des liens stratégiques entre acteurs hétérogènes, incluant le secteur public et les citoyens.

Pour les responsables politiques, les approches de filières et de chaîne de valeur sont un élément de planification du développement économique (Donovan et Stoian, 2023) et connaissent un regain d'intérêt avec la reterritorialisation de l'agriculture et de l'alimentation. Utilisées par des acteurs locaux, elles figurent dans des dispositifs nationaux comme le plan de relance de 2021 visant à structurer les filières locales, ou le plan de filière "légumes" lancé en mars 2023 pour relocaliser la production de légumes frais. A l'échelle locale la loi Egalim 3, de mars 2023, place l'approvisionnement des cantines scolaires au cœur des politiques alimentaires, encourageant la massification de l'offre locale pour éviter une fragmentation des initiatives. En tant qu'objet d'étude,

les filières permettent d'analyser le système alimentaire selon ses dimensions géographiques, les acteurs impliqués, les valeurs partagées et les regroupements collectifs. En intégrant un partage de valeurs politiques ou morales, les nouvelles approches de filières offrent une modélisation innovante du système alimentaire territorialisé, aidant à comprendre ses modalités d'organisation (Peterson et al. 2022; Farmery et al. 2021).

2.3.2 La filière maraîchère : un levier stratégique pour la reterritorialisation de l'alimentation

Parmi les questions soulevées par la relocalisation et la reterritorialisation des filières dans l'action des politiques publiques, nous nous intéresserons particulièrement à la filière maraîchère.

La filière maraîchère est l'une des filières stratégiques de la reterritorialisation en raison de la nature même de ses produits. Les légumes sont des produits périssables qui nécessitent une commercialisation rapide, et contrairement à d'autres filières agricoles qui nécessitent une transformation importante, la filière maraîchère implique relativement peu de transformation permettant une consommation plus directe des produits frais. De plus, l'essor de la végétalisation des régimes alimentaires renforce la demande pour les légumes, soutenant ainsi la pertinence d'une relocalisation de cette filière. La production maraîchère est particulièrement attractive pour les nouvelles installations agricoles, car elle nécessite moins de fonciers que les grandes cultures. Les collectivités locales voient dans le maraîchage un mode de production "légitime" aux portes des villes, ce qui n'est pas le cas pour les grandes cultures (Aragau, 2013). Ce phénomène observé par Aragau (2013), souligne que les productions maraîchères bénéficient d'une meilleure acceptabilité sociale et d'un soutien plus marqué des politiques locales. Cela s'explique en partie par le fait que le maraîchage est perçu comme une activité agricole compatible avec les environnements urbains et périurbains, facilitant son intégration dans les politiques de reterritorialisation. Enfin, la filière est déficitaire au niveau national, ce qui en fait un domaine prioritaire pour les politiques publiques visant à renforcer l'autosuffisance alimentaire. Une étude de l'ADEME (2018) sur l' "Empreinte sol, énergie et carbone de l'alimentation" montre qu'environ 8 millions de fruits et légumes sont importés chaque année en France. A cette observation s'ajoute, celui d'une baisse de la production de volume de légumes de 10% entre 2000 et 202, en lien avec une réduction des surfaces exploitées. Fort de ces constat, le plan de filière "fruits et légumes" de mars 2023 souligne une volonté de renforcer la souveraineté alimentaire par une relocalisation de la production pour renforcer le taux d'auto-approvisionnement (TAA) en cas de crises et dans le contexte du changement climatiques (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, 2023)

Commenté [ND4]: Biblio complémentaire sur l'orga de la filière F&légumes (à voir si tu développes ça dans ton mémoire) UBIN-DEDENYS Sylvie, PIATON Hervé, MALPEL Georges-Pierre, (2017) Interprofessions fruits et légumes CGGAAER, Rapport n° 16054-4, 25 p. <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/85165> cf p.12 notamment « Interfel qui n'avait pas de déclinaison régionale entend désormais s'appuyer sur les échelons régionaux du CTIFL pour constituer un réseau de relais régionaux afin de communiquer davantage dans les régions auprès des écoles et des collectivités sur l'intérêt de la consommation et de la culture de fruits et légumes. Interfel met actuellement en place des chartes afin que les régions s'engagent à promouvoir les fruits et légumes, et à aider les acteurs de la filière. Leur objectif est que les 13 régions les signent afin qu'elles s'engagent véritablement auprès des acteurs de l'interprofession. » <https://www.franceagrimer.fr/filiere-fruit-et-legumes/La-filiere-en-bref/Production>

Commenté [ND5]: Est-ce que tu fais référence au Plan de souveraineté pour la filière fruits et légumes ?

Au début des années 1960, les échanges marchands se fluidifient et les rendent davantage transparents, notamment dans la définition des prix et surtout avec la réduction d'une partie des intermédiaires. Cette dynamique s'inscrit dans un travail de "modernisation" des structures de distribution des fruits et légumes incluant la création d'un réseau national de marché de gros (Naves, 2016). Ces années apparaissent ainsi comme précurseuses dans le développement des circuits-courts. Ainsi, le gouvernement de la filière des légumes est marqué par dans les années 1970, par une volonté d'organiser les circuits de distribution en réduisant les intermédiaires, en suivant des principes de volumes et de spécialisation, comme les autres filières. Dans le contexte des années 2000, caractérisé par le renforcement des collectivités locales dans la promotion des circuits courts, le contexte est favorable à la reterritorialisation. Le modèle de distribution des produits de la filière a évolué avec une valorisation de la proximité, à la fois géographique et relationnelle (Naves, 2016). La reterritorialisation de la filière des légumes, est renforcée par les exigences de la loi Egalim qui prévoit en 2022, la présence de 50% de produits durables et de qualité dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique dans l'approvisionnement des cantines de la restauration collective Ministère de L'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (2022). Ainsi, du point de vue des acteurs de la filière comme des acteurs publics, les légumes bénéficient d'un contexte favorable et de nombreuses initiatives de reterritorialisation de la filière se développent sur les territoires.

Commenté [ND6]: Phrase maladroite

Commenté [ND7]: Des références complémentaires Il y a aussi une logique « d'intégration » avec un rôle important des Organisations de producteurs et des coop c'est une des explications qui est donnée à « l'échec » des marchés de gros Voir aussi : **Durbiano C. (1996)**, « Les M.I.N. provençaux face à l'évolution de la filière des fruits et légumes », *Méditerranée*, vol. 83, n°1, pp. 7-17. Et les travaux d'Antoine Bernard de Raymond : Notamment : **Bernard De Raymond A. (2004)**, « La construction d'un marché national des fruits et légumes : entre économie, espace et droit (1896-1995) », *Genèses*, vol. 56, n°3, pp. 28. **Bernard De Raymond A. (2010)**, « Dispositifs d'intermédiation marchande et politique des marchés. La modernisation du marché des fruits et légumes en France, 1950-1980 », *Sociologie du travail*, vol. 52, n°1, pp. 1-20.

La présentation de la problématique : Comment les conditions territoriales influencent le développement d'initiatives collectives dans la filière maraîchère sur le territoire défini par le PATly ?

Formulation des hypothèses de départ :

- **Hypothèse 1 :** La disponibilité et la qualité des terres agricoles dans le périmètre du PATly influencent positivement l'installation et le développement d'initiatives maraîchères. Les sols fertiles et bien drainés facilitent la production de légumes de qualité, favorisant ainsi la rentabilité des exploitations.
- **Hypothèse 2 :** Les politiques locales de soutien à l'agriculture urbaine et périurbaine, intégrées dans le cadre du PATly, augmentent l'attrait et la viabilité des initiatives maraîchères. Des incitations financières, un accès facilité au foncier et des infrastructures de soutien (irrigation, entreposage) peuvent jouer un rôle crucial.

- **Hypothèse 3 :** La proximité avec les marchés de consommation dans la Métropole de Lyon favorise l'adoption de pratiques de production en circuits courts par les initiatives maraîchères. Cela réduit les coûts logistiques et environnementaux tout en répondant à la demande croissante des consommateurs pour des produits locaux et frais.

III- Cadre méthodologique : présentation de la démarche méthodologique

- Description de toutes les missions demandées (même si ensuite vous ne traitez de façon approfondie qu'une partie de ces missions)
- Découpage méthodologique des missions : description des méthodes à mettre en oeuvre pour l'exécution des missions □
- Ajouts éventuels d'étapes méthodologiques de votre part (ex : questionnaires, entretiens, cartes, statistiques, photos, etc.)
- Modalités d'intégration dans une équipe/ dans un projet
- Présentation du calendrier de vos tâches effectuées dans le temps (Diagramme de Gantt ou chronogramme accompagné d'un commentaire)

Dans cette partie nous aborderons de manière succincte la méthodologie de recherche adoptée. Cette approche repose sur une entrée par les initiatives collectives visant à structurer la filière. Les objectifs principaux sont présentés. Il s'agit dans un premier temps, d'examiner les trajectoires des initiatives opérant dans le territoire du Plan d'Alimentation Territorial (PAT) de la Métropole de Lyon, en mettant en évidence la formation des liens entre ces initiatives et en qualifiant ces liens ainsi que leurs évolutions. Ensuite, la démarche passe par l'identification et la description des réseaux, en décrivant les relations négociées entre les divers acteurs impliqués et en analysant la régularité de ces relations dans le contexte de la structuration de la filière. Dans ce cadre la démarche méthodologie mixte quantitative est choisie, présentée et justifiée (cf. Comité de suivi de thèse)

3.1 Cadre méthodologique : présentation et justification des narrations quantifiées

3.1.1 La méthode des narrations quantifiées

- Qu'est ce que la méthode ? A quoi elle sert ?

Dans cette partie, est présentée la démarche méthodologique suivie dans le cadre de la recherche. La méthode des narrations quantifiées est utilisée comme un outil d'analyse des processus sociaux (Akermann et Coeurquétin, 2021).

a. Origine de la méthode

Cette méthode trouve ses fondements théoriques dans la sociologie des réseaux sociaux, permettant ainsi de saisir les liens qui se tissent entre individus, organisations ou groupes formés par ces interactions (Akermann et Coeurquétin, 2021 ; Degenne et Forsé, 1994).

La sociologie des réseaux sociaux met en évidence deux concepts fondamentaux. D'une part, les comportements des personnes avec qui une tierce personne est en relation, vont avoir une influence sur les comportements individuels. Un exemple pertinent est celui du choix de vote. Cela illustre l'influence sociale. D'autre part, les attributs des individus influencent les relations qu'ils nouent. Le lien entre les personnes est alors expliqué par la réciprocité des attributs, phénomène désigné comme la sélection sociale (Degenne et Forsé, 1994). Ainsi, au travers des réseaux sociaux, les individus se mettent en lien pour accéder à une ressource et cette notion est présente dans tous les types d'analyse des réseaux.

Il existe trois manières d'aborder les réseaux :

- **Réseaux "complets"** : cette analyse "permet d'observer, dans un milieu organisé, la présence de sous-structures relationnelles cycliques caractérisant la réciprocité des relations (Lazega, 2013, p. 568)
- **Réseaux "personnels"** : Cette approche se concentre sur l'existence des relations en dehors d'un groupe ou d'un contexte spécifique. Elle examine si une relation peut exister indépendamment de la présence d'autres relations ou si elle est strictement personnelle. Degenne et Forsé (2004) expliquent que cette méthode cherche à déterminer si les relations sont supportées par un contexte spécifique ou si leur caractère personnel prévaut.
- **Chaînes relationnelles** : Cette approche, processuelle et axée sur les ressources et les flux, permet d'établir des chaînes relationnelles en suivant des ressources (matérielles, cognitives, politiques, financières, sociales), leur mode de diffusion, et les moments clés des trajectoires.

Commenté [Nadia Des8]: Les NQ -> méthode utilisée pour l'analyse de réseaux -> soit pour comprendre des processus (Akermann, Grossetti), soit pour comprendre les modalités d'accès à une ressource spécifique et rare (Lee, Gillerot)
- > méthode utilisée par les sociologues (le premier étant Granovetter) -
création d'entreprise (Grossetti, chapus), changement dans les modes de conso (Akermann ex : Gluten), et collectif d'agriculteur et trajectoire agroécologique (Polge + Gillerot)
méthode processuelle : à travers notamment les chaînes relationnelles + notion de temps.
Permet de faire ressortir des schémas dans les processus de création d'entreprise par exemple / montrer que les changements alimentaires passent par les mêmes étapes
Processus de mise en relation pour avoir accès à des ressources . particulièrement utilisé dans la question de l'entrepreneuriat . comment on a accès à l'ensemble des ressources : on peut mêler des dispositif et des acteurs qui sont des intermédiaires.

Commenté [Nadia Des9]: Il me semble qu'il faudrait reprendre un peu ce paragraphe car on a l'impression de redondances entre les différentes idées.
Il faut que tu penses « en sablier » à chaque fois : du général au particulier :
• L'approche par les narrations quantifiées est une approche inspirée des réseaux sociaux ...
• Elle propose une approche pour répertorier les relations sociales ...
• Elle permet ainsi d'analyser les interactions à différents « niveaux » (individus, groupes, organisations ...) ... en identifiant les chaînes relationnelles, les ressources, etc ...
• Expliquer comment elle fait
• C'est pourquoi c'est pertinent de l'utiliser pour l'analyse des interactions entre filières

SUZEL : Elle permet ainsi d'analyser les interactions à différents « niveaux » (individus, groupes, organisations ...) ... en identifiant les chaînes relationnelles, les ressources, etc
-> justement, la méthode est très orientée sur les individus, comment un individu, mobilise afin d'avoir les ressources spécifiques lui permettant de monter son entreprise.puis comment, le collectifs fini par développer ses propre ressource, en se détachant des individus -> regarde bio à pro, c'est exactement ça/ c'est l'idée du découplage.

Commenté [Nadia Des10]: déf voir doc de virginie sur les trajectoires

Commenté [Nadia Des11]: Deux idées : les comportements des gens avec qui un agent est en relation, vont avoir des influences sur les comportements individuels. (ex : sur le vote) -> influence sociale
Et la sélection sociale : les attributs qui influencent les relations. On explique les liens entre les personnes parce qu'ils ont les mêmes attributs
+ dans l'idée des réseaux : on se met en lien pour accéder à une ressource. Cette notion est présente dans tous les type d'analyse de réseaux.
+ tu peux détailler les trois manière d'aborder les réseaux : complet, égocentrée ou chaînes relationnelles -> plus processus et plus axée sur la ressource et les flux

Commenté [Nadia Des12]: Cette idée me semble redondante avec la précédente. Tu peux, pour une même idée, citer 2 références

Elle aide à séquencer ces périodes d'accès et à identifier les bifurcations dans les trajectoires (Grossetti et al., 2011; Bessin, Bidart, et Grossetti, 2009).

La méthode des narrations quantifiées accorde une attention particulière à la nature des liens et à la configuration des réseaux qui en résultent (Chauvin et al., 2014). Granovetter (2018), explique que la méthode propose une approche pour répertorier les relations sociales afin d'analyser comment les trajectoires individuelles ou collectives s'encastrent dans un réseau relationnel. Ainsi, elle peut être considérée comme une approche des réseaux sociaux distincte des études de réseaux "personnels" ou "complets", une approche qui se centre sur les "chaînes relationnelles" (Grossetti, 2011, p. 3).

b. Les objectifs de la méthode

Quels sont les objectifs de la méthode ?

Les objectifs de la méthode sont d'identifier les réseaux d'acteurs impliqués dans les récits des personnes interrogées, en montrant la diversité des acteurs individuels et collectifs et ainsi observer la dynamique de réseaux qui influencent ou soutiennent les représentations et les pratiques à différentes échelles de la trajectoire individuelle ou collective (Akermann et Coeurquelin, 2021). A cet objectif s'ajoute, l'identification et la nature des ressources, et des ressources partagées entre acteurs interrogés. Le but ultime est de comprendre un processus social en décrivant minutieusement les étapes et séquences d'accès à des ressources qui ont guidé l'action des individus. En permettant une étude approfondie des processus et une analyse des changements, la méthode des narrations quantifiées ouvre la voie à l'observation de nouvelles formes collectives, coopératives et collaboratives émergentes dans les dynamiques territoriales (Grossetti et Barthe, 2008).

3.1.2 La mobilisation de la méthode dans la littérature

Comment est-elle mobilisée dans la littérature ? Dans quels travaux la méthode est-elle utilisée ?

Cette méthode est utilisée sur des thématiques de questionnements très diverses. Elle est une méthodologie qui se développe dans la recherche dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation. Elle a été notamment utilisée dans les travaux sur les collectifs agricoles. Par exemple, Gillerot (2023) utilise les narrations quantifiées pour comprendre les modalités de coordination des acteurs impliqués dans les collectifs agricoles, les facteurs qui amènent à une organisation collective et les ressources produites et sollicitées.

Commenté [Nadia Des13]: déf !!!

Commenté [Nadia Des14]: Ok, ça c'est un argument pour justifier l'intérêt de cette méthode pour répondre à ta question

Commenté [ND15]: Les NQ -> méthode utilisée pour l'analyse de réseaux -> soit pour comprendre des processus (Akermann, Grossetti), soit pour comprendre les modalités d'accès à une ressource spécifique et rare (Lee, Gillerot) -> méthode utilisée par les sociologues (le premier étant Granovetter) - création d'entreprise (Grossetti, chapus), changement dans les modes de conso (Akermann ex : Gluten), et collectif d'agriculteur et trajectoire agroécologique (Polge + Gillerot) méthode processuelle : à travers notamment les chaînes relationnelles + notion de temps. Permet de faire ressortir des schémas dans les processus de création d'entreprise par exemple / montrer que les changements alimentaires passent par les mêmes étapes Processus de mise en relation pour avoir accès à des ressources . particulièrement utilisé dans la question de l'entrepreneuriat . comment on a accès à l'ensemble des ressources : on peut mêler des dispositifs et des acteurs qui sont des intermédiaires.

Commenté [Nadia Des16]: Référence ?

3.3.3 Méthodologie impliquée : données, mode de collecte et traitement

Cette méthode, qui associe un recueil de données qualitatives et quantitatives, permet une analyse approfondie des chaînes relationnelles. L'analyse des données recueillies permet de représenter les interactions et les réseaux qui structurent le système d'acteurs. La méthode combine plusieurs approches. Tout d'abord, elle inclut un recueil de données qualitatives via des entretiens semi-directifs menés auprès de divers acteurs impliqués dans l'activité étudiée. Ensuite, elle intègre également un recueil de données secondaires telles que des documents ou des fichiers numériques pertinents. Enfin, elle comprend une étape de codification des récits suivie d'une analyse statistique des séquences d'accès à des ressources (Akermann et Coeurquetin, 2021).

- Les données qualitatives vont apporter une compréhension sur l'orientation de l'action et les représentations en permettant de formaliser les trajectoires.
- Les données quantitatives issues de l'analyse statistique permettent d'observer la récurrence des processus et des révélateurs (géographiques, économiques, politiques,) du changement. Elles mettent en lumière les acteurs centraux, les intermédiaires et la structure d'un système alimentaire territorialisé (Campagnoli, S. 2023).

Le choix de cette méthode justifie son utilisation dans l'analyse de la dynamique de la structuration de filières territorialisées et des interactions avec les différentes initiatives.

3.1.4 Pertinence du choix de la méthode pour répondre à la problématique et dans le cadre de la recherche

Pourquoi ce choix dans le cadre de cette recherche ? Qu'est-ce qu'elle nous apporte ?

a. Pertinence dans le cadre de la recherche

Privilégiant généralement l'analyse des trajectoires individuelles, cette méthode peut également être adaptée à l'étude des trajectoires collectives. Dans les travaux menés par Grossetti, cette méthode a été mobilisée pour analyser les collaborations entre les laboratoires de recherche et les entreprises (Grossetti et Bès, 2001).

Elle se concentre alors moins sur les justifications individuelles et davantage sur les contextes d'action, à savoir les relations et interactions, les dispositifs, la diffusion des pratiques, ainsi que les ressources collectivement disponibles. Dans ce cadre, l'analyse porte alors sur la manière dont les initiatives collectives s'ancrent dans des systèmes d'acteurs territoriaux et dans les réseaux qui les entourent (Akermann et Coeurquetin, 2021). Elle explore également la façon dont les relations interpersonnelles

Commenté [Nadia Des17]: Est-ce vraiment séquentiel : collecte données enquêtes et donnée secondaires ?
Je dirais plutôt que les narrations quantifiées proposent une méthodologie mixte qui combine analyse quali et quanti. Pour cela, elle s'appuie sur la collecte de données quali, des données « primaires » par enquêtes et des données secondaires : biblio ou documents transmis par les enquêtés. Puis sur un traitement double : quali (identification de la trajectoire ?) et quanti avec une codification des récits

En gros, il faut bien que tu fasses la distinction (et que tu organises tes idées comme ça) dans ta méthode entre :
• Les données que tu collectes (quali sur acteurs, ressources, événements, ... & quanti)
• Comment tu les collectes (enquêtes, veille documentaire, ...)
• Comment tu les traites : quali et quanti avec codification

Commenté [Nadia Des18]: ?

Commenté [Nadia Des19]: Est-ce que tu veux dire, que normalement, cette méthode se concentre plutôt sur des individus et la justification de leur choix et que dans notre cas, on va réfléchir sur le collectif directement donc on a plus besoin de l'intégrer dans le contexte d'action ?

Commenté [Nadia Des20]: Référence ?

interviennent dans des processus au cours desquels des personnes sont mises en contact ou accèdent à des ressources (Grossetti, 2011, p. 5).

En utilisant cette méthode, les objectifs mobilisés pour la recherche peuvent être atteints :

- Retracer un processus de reterritorialisation par le cas de la structuration de la filière maraîchage sur le territoire du Plan d’Alimentation Territorial de la Métropole de Lyon (PATLy)
- Analyser la genèse des liens entre les initiatives diverses en confrontant les récits des trajectoires des initiatives
- Identifier les ressources mobilisées et les controverses structurantes
- Identifier des ressources partagées entre plusieurs initiatives (qui peuvent par ailleurs avoir des trajectoires différentes)
- Qualifier les interactions entre les initiatives et avec les autres acteurs du systèmes alimentaires

(Campagnoli, S. 2023)

A intégrer :

Elle peut être ainsi utilisée pour comprendre les trajectoires des initiatives visant à structurer des filières territorialisées en mettant en évidence, les acteurs impliqués, les types d’interactions, les ressources nécessaires et contestées (Grossetti et al, 2011) ainsi que les controverses qui influent sur les ces relations.

L’article 39 de la loi LAAF, précise que les PAT sont « élaborés de manière concertée avec l’ensemble des acteurs d’un territoire et répondent à l’objectif de structuration de l’économie agricole et de mise en œuvre d’un système alimentaire territorial. Ils participent à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus des circuits courts, en particulier relevant » ¹ Loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d’avenir pour l’agriculture, l’alimentation et la forêt, article 39

Commenté [Nadia Des21]: Ces objectifs auront été posés définis plus tôt

Commenté [Nadia Des22]: ça, il faudrait justifier un peu plus en donnant des éléments (en amont éventuellement) sur ce qui se joue dans le structuration de filières territorialisées

Commenté [Nadia Des23]: Il faut plus argumenter ce point

¹ Article L. 111-2-2 du Code rural, issu de l’article 39 de la Loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 l’avenir pour l’agriculture, l’alimentation et la forêt. Les PAT constituent ainsi une sorte d’étape décisive à la construction d’un système alimentaire territorialisé. Ils auront comme premier objectif d’établir un état des lieux de la production agricole locale et du besoin alimentaire exprimé au niveau d’un bassin de vie ou de consommation, aussi bien en termes de consommation individuelle que de restauration collective. Cf. Ministère de l’Agriculture, de l’Alimentation et de la

b. Son application dans le cadre du stage

Dans le cadre de ce mémoire de stage, je m'inspire de la méthode des narrations quantifiées, utilisée dans le cadre du projet de recherche. Cependant, la méthode ne sera pas mobilisée dans son entièreté dans le cadre de l'analyse et la rédaction de ce mémoire. En effet, sa mise en application est chronophage et nécessite un codage précis ainsi que l'utilisation de logiciels spécifiques tels que N'Vivo et R.

A l'origine, la méthode par les narrations quantifiées est utilisée pour illustrer les modalités d'accès à une ressource, ainsi que pour l'analyse des processus et de trajectoires individuelles et collectives. Elle demande aux acteurs interrogés de réaliser un travail de séquence relationnel afin d'accéder à la ressource. Dans le cadre de mon stage, j'ai effectué une analyse qualitative (Définir quel type d'analyse → exemple : par mots-clés), sans approfondir l'exploration des réseaux et la compréhension des liens entre les types d'acteurs impliqués dans les réseaux. Ce travail de recherche s'inscrit dans une étude des trajectoires et du contexte de la filière maraîchère sur le territoire lyonnais. Je me concentrerai sur l'analyse des séquences d'accès aux ressources et au type de ressources. Cette approche permettra de mettre en lumière certains liens sans aller en profondeur dans l'analyse des réseaux, se positionnant ainsi dans une sociologie des liens (Expliquer et justifier !)

L'analyse qualitative se focalise sur (Préciser en fonction de la méthode), tout en insistant sur le fait qu'il s'agisse d'un travail macroéconomique c'est à dire avec le support d'une appréciation du contexte politiques national et européen. Les initiatives collectives, au niveau micro-économique, seront replacées dans ce contexte. Le travail de terrain permettra de séquencer les liens entre les fonctions agricoles et maraîchères sur le territoire lyonnais, offrant ainsi une représentation sous forme de séquences.

Ce mémoire utilisera la méthode des narrations quantifiées pour comprendre les séquences d'accès aux ressources offrant ainsi un exemple de chaîne relationnel observée. Cette approche sera également mobilisée dans le cadre de la thèse pour approfondir l'analyse des trajectoires et des territoires Lyonnais et Clermontois, tout en permettant de faire émerger les liens sous-jacents dans les réseaux étudiés.

Conclusion :

Forêt, « Construire votre projet alimentaire territorial pour rapprocher production locale et consommation locale »
(Notice disponible : agriculture.gouv.fr/telecharger/56046token).

Commenté [Nadia Des24]: Pour moi, il faut dans cette partie que tu détailles la manière dont tu as conduit les entretiens

Avec un partie très ouverte racontez moi l'histoire de votre projet ? puis au fur et à mesure, une prise de note « visible » par l'enquête, avec des dates clés, et les ressources, sur lesquelles tu rebondis ou tu reviens en fin d'entretiens pour faire un entretiens quasi directif (c'était qui ? c'était quand ? commentavez-vous eu telle info ? te permettant de retracer les séquences d'accès aux ressources

Puis en fin d'entretien, si il ne t'a pas mentionner certain acteurs – de lui demander, est ce que vous connaissez tel ou tel acteurs du territoires ? quels sont vos liens , justement pour comprendre les réseaux 'd'acteurs et les liens.

Le gros de cette méthode se joue dans la collecte. Toi, même si tu ne quantifie pas, cette manière d'aborder l'entretien, t'aide à comprendre les réseaux et te permet de systématiser ta methodo de collecte, par rapport à un entretien classique. Et c'est une manière de comprendre les liens entre acteurs de natures différentes (* individus et collectif par ex.)

Finalement, cette méthode offre un cadre d'analyse riche et nuancé qui permet de saisir les processus des initiatives collectives repérées. Son application permet de mettre en lumière les dynamiques internes des réseaux d'acteurs et les trajectoires (Akermann et Coeurquetin, 2021). Cependant, une des limites qui ressort est la faible attention portée au contexte général et territorial pour expliquer les dynamiques observées. Le lien avec le contexte semble crucial pour analyser un processus collectif. Il semble permettre d'identifier ce qui explique la trajectoire, les grandes séquences et comment ses séquences sont influencées par le contexte général. La méthodologie de Grossetti peut être considérée comme une approche processuelle, justifiée par l'accent sur les dynamiques. Néanmoins, il semble être important de nuancer la mise en application de la méthodologie afin de ne pas négliger l'environnement global. Ce point mérite d'être précisé afin d'intégrer les influences contextuelles dans l'analyse des initiatives collectives.

- Trouver des éléments de bibliographies à ajouter !
- → A nuancer : (Etienne Polge) : rendu compte que la méthode des narrations quantifiées étant fortement focalisée sur les réseaux d'acteurs, elle avait tendance à négliger la dimension « environnement global » A rediscuter éventuellement

3.2 La mise en application de la méthodologie des narrations quantifiées dans le cadre de la recherche

3.2.1 Les données et leur collecte

a. Les cas étudiés : initiatives repérées et retenues

b. Les enquêtes : construction de la grille d'entretien et la conduite des entretiens

- Bertaux D., 1997. Les récits de vie : perspective ethnosociologique, Chapitre 2 : Le récit de vie. Paris, Nathan (Collection 128, Sociologie), 128 p.
- Bertaux D., 1997. Les récits de vie : perspective ethnosociologique, Chapitre 4 : Le recueil des récits de vie. Paris, Nathan (Collection 128, Sociologie), 128 p.
- Grossetti, M., 2011. Les narrations quantifiées. Une méthode mixte pour étudier des processus sociaux. *Terrains & travaux* 19, 161–182. <https://doi.org/10.3917/tt.019.0161>
- Ouvrage :
- Sauvayre, R. (2013) Initiation à l'enquête en sciences sociales. Méthodologie, application, pratiques et QCM (2ème édition). Armand Colin.

→ lecture chapitre 2 : choisir un entretien → définition d'un entretien semi-directif et rôle (va permettre de justifier le choix du type d'entretiens même si il est déjà déterminé avec la thèse

→ lecture chapitre 3 : le guide d'entretien → 1. le guide d'entretiens comme "un pense-bête"

c. La « veille » doc

3.2.2 Le traitement des données

→ voir NA4 CR VB (dans le dossier ReSysTerr) pour ne rien oublier dans cette partie !

IV- Résultats : présentation et analyse des résultats

- Présentation des résultats : tri et description des principaux résultats suite à vos missions et travaux réalisés
- Analyse des résultats : interprétation des résultats, croisement des différents résultats entre eux et/ou croisement de vos résultats avec des actions similaires ailleurs (en indiquant bien vos sources)

V- Discussion : mise en perspectives et retour critique sur le stage

- Retour d'expérience : apports et limites/dysfonctionnements du stage
- Lien avec le master (TRENT ou GEMO). Y compris : quelles compétences vous ont été utiles et lesquelles vous ont manqué pour répondre à la mission ?
- Propositions pour aller plus loin, perspectives

Bibliographie :

PARTIE I :

- Offre de stage 1 du projet ReSysTerr
- Comité de suivi de thèse et compte rendu des échanges
- Pack Ambition Recherche 2021 - Dossier ReSysTerr

PARTIE II - 1. et 2.

- ADEME, 2017. Qu'est ce qu'un projet alimentaire territorial ?
- Allaire G., Daviron B. (2017). Transformations agricoles et agroalimentaires. Entre écologie et capitalisme, Éditions Quæ, Versailles.
- Aragau, C. (2013). L'agriculture et le projet urbain : exemples d'aménagements fonciers en Plaine de Versailles. *Bulletin de L'Association de Géographes Français/Bulletin de L'Association de Géographes Français*, 90(3), 356-374. <https://doi.org/10.4000/bagf.2255>
- Barrett, C. B. (2010). Mesurer l'insécurité alimentaire. *Science*, 327(5967), 825-828.
- Bréger, T. (2018). Transition des modèles agroalimentaires et système alimentaire territorialisé : le défi de la structuration des filières locales et durables [en ligne]. 19 juin 2018. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01864343/document>
- Chazoule, C., Ronan Le Velly, M. Désolé, S., Fournier, L. Joyet, F. Molegnana, J. L. Paris, et Trognon, L. « PSDR4 SYAM - A la recherche des Systèmes alimentaires du milieu ». *Innovations Agronomiques* 86 (2022): 391. <https://doi.org/10.17180/ciag-2022-vol86-art32>
- Chiffolleau, Y. et Prevost, B. (2012). Les circuits-courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires. *Noréis. Environnement, aménagement, société*, (224) ; 7-20.
- Coates, J. (2013). Reconstruire en mieux : déconstruire la sécurité alimentaire pour améliorer la mesure et l'action. *Sécurité alimentaire mondiale*, 2(3), 188-194.
- Collart Dutilleul, F., Pironon, V., & Van Lang, A. (dir.). (2018). *Dictionnaire juridique des transitions écologiques*. Institut Universitaire Varennes, LGDJ.

- Colonna P. et al. (2013). Food systems. In Food system sustainability: Insights from duALIne (pp. 69-100). Cambridge University Press.
- Darrot, C., Chiffolleau, Y., Bodiguel, L., Akermann, G., & Maréchal, G. (2020). Local food systems in face of the Covid-19. *HAL (le Centre Pour la Communication Scientifique Directe)*. <https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-11062-0.p.0089>
- Desriers, M. (2007). L'agriculture française depuis cinquante ans : Des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique. Dans L'agriculture, nouveaux défis (**À vérifier !**)
- FAO (2020). Pourquoi les systèmes agroalimentaires doivent être au cœur de l'action climatique: un avant-goût de la COP 28 avec le spécialiste du climat à la FAO <https://www.fao.org/newsroom/detail/why-agrifood-systems-must-be-at-the-core-of-climate-action/fr> (**A vérifier**)
- FAO (s.d.) Les concepts de sécurité alimentaire et leur aptitude à répondre aux défis posés par la croissance urbaine. <https://www.fao.org/4/AB788F/ab788f07.htm#bm07.1> (**A vérifier**)
- Faure, G., Chiffolleau, Y., Goulet, F., Temple, L., & Touzard, J.-M. (2018). Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires. Éditions Quæ.
- Frayssignes, J., Pouzenc, M., & Olivier-Salvagnac, V. (2021). La relocalisation de l'agriculture : entre dimension spatiale et représentations des acteurs. Le cas des circuits courts collectifs. Développement durable et territoires, 12(1). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.18584>
- Gasselin, P., Lardon S., Cerdan, C., Loudiyi, S. et Sautier, D. (2021). « Chapitre 20 - Gouverner la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires : paradigme, postures, méthodes ». In Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires : Un nouveau paradigme du développement territorial ?, par Jan Douwe Van der Ploeg, 380-92. Nature et société. Versailles: Éditions Quæ. <http://books.openedition.org/quæ/40370>
- Gatién-Tournat, A., Fortunel, F., & Noël, J. (2016). Qualité et proximité dans l'approvisionnement de la restauration collective en Sarthe (France) : Jeux d'acteurs entre volontés et réalités territoriales. *Annales de géographie*, 2016(6), 666-691.

- Gauvrit, L. (2012, juin). *Les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962, à l'origine de la politique foncière actuelle*. Association pour contribuer à l'Amélioration de la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources naturelles (AGTER).
- Guillemain, P. et Margétic, C. « Installer en maraîchage : un modèle de food planning ? Réflexions autour de Nantes, Caen et Alençon », *Géocarrefour* [En ligne], 96/4 | 2022, mis en ligne le 17 janvier 2023, consulté le 08 avril 2024. URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/21185> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.21185>
- Houdart, M. et al. (2023). *L'articulation de ressources mobilisées à différentes échelles dans les processus de reterritorialisation de l'alimentation*. In *Développement Durable et Territoires*. Vol. 14 n°1 : Socio-économie écologique et dynamiques territoriales.
- Insee (2024). 1970 - 2020 : Exploitations agricoles moins nombreuses, plus grandes et davantage spécialisées que les territoires. [en ligne].
- Jones, A. D. et al. (2013). Que voulons-nous évaluer lorsque nous mesurons la sécurité alimentaire ? Un recueil et une revue des indicateurs actuels. *Advances in Nutrition*, 4(5), 481-505.
- Lamine, Claire C. « « Changer de système » : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux ». *Terrains et Travaux : Revue de Sciences Sociales* 20 (2012): 139.
- Lanciano, E. et Saleilles, S. (2010) Le développement des circuits courts alimentaires : un nouveau souffle entrepreneurial dans l'agriculture ?. Congrès International Francophone sur l'Entrepreneuriat et la PME, Oct 2010, Bordeaux, France. ffhalshs-00521480f
- Lardon, S., & Loudiyi, S. (2014). Agriculture et alimentation urbaines : entre politiques publiques et initiatives locales. *Géocarrefour/Géocarrefour*, 89(1-2), 3-10. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.9362>
- Loudiyi, S. et al. (2021). Quelles transitions alimentaires dans les territoires ? In *Géocarrefour*.
- Méo G., Buléon P., 2005, L'espace social. Lecture géographique des sociétés, Paris, Armand Colin.
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. (2020, mars 4). *Programme national pour l'alimentation 2019-2023 : territoires en action*. <https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l'alimentation-2019-2023-territoires->

- Ministère de L'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (s. d.). *Tout savoir sur les projets alimentaires territoriaux (PAT)*. <https://agriculture.gouv.fr/projets-alimentaires-territoriaux>
- Pahun, J. (2020). *L'agriculture face aux politiques alimentaires : une analyse comparée dans trois régions françaises*. Science politique. Université Paris-Est. Français. NNT : 2020PESC2025. tel03117411 » (Pahun, p. 1)
- Perrin, C. et al. (2014). Vers une gouvernance alimentaire locale reliant la ville et l'agriculture. Le cas de Perpignan. *Géocarrefour*, 89(1-2), 125-134.
- Pinstrup-Andersen, P. (2009). Sécurité alimentaire : définition et mesure. *Sécurité alimentaire*, 1(1), 5-7.
- Poulot, M. (2014). Agriculture et acteurs agricoles dans les mailles des territoires de gouvernance urbaine : nouvelle agriculture, nouveaux métiers ?. *Espaces et sociétés*, 158(3), 13-30.
- Reckinger R., (2022), Values-based territorial food networks: Qualifying sustainable and ethical transitions of alternative food networks, *Regions and Cohesion*, 1 December 2022 , vol. 12, n°3, p. 78–109. < <http://dx.doi.org/10.3167/reco.2022.120305> >
- Rieucan, L. (1962). *Où en est le remembrement rural en France ?* L'Information Géographique, 26(4), 161-165. <https://doi.org/10.3406/ingeo.1962.2169>
- Serrano, J., Tanguay, G., & Yengué, J.-L. (2018). *Décentralisation des politiques alimentaires à partir des années 2000*. Retrieved from https://www.sfer.asso.fr/source/Coll-trajectoire-2018/articles/C31_Serrano.pdf
- Valceschini, E., & Maze, A. (2000). La politique de la qualité agro-alimentaire dans le contexte international. *Économie Rurale/Économie Rurale*, 258(1), 30-41. <https://doi.org/10.3406/ecoru.2000.5191>
- Vie Publique. (2021, septembre 30). *Le Grenelle de l'environnement : quels engagements ?* Vie Publique. <https://www.vie-publique.fr/eclairage/268585-le-grenelle-de-lenvironnement-quels-engagements>
- [en-action](#)

- Webb, P., et al. (2006). Mesurer l'insécurité alimentaire des ménages : pourquoi c'est si important et pourtant si difficile à faire. *The Journal of Nutrition*, 136(5), 1404S-1408S.
- Vonthron, S. et al. (2020). Foodscape : A scoping review ad a research agenda for food security-related studies. *PloS one*, 15(5), e0233218.

Bibliographie : - 3

- ADEME (2020). *Empreintes sol, énergie et carbone de l'alimentation - La librairie ADEME*. <https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/4396-empreintes-sol-energie-et-carbone-de-l-alimentation.html>
- Agence Bio. (2024, 21 février). *Observatoire de la production bio sur le territoire français - Agence Bio*. <https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/observatoire-de-la-production-bio/observatoire-de-la-production-bio-nationale/observatoire-de-la-production-bio-sur-votre-territoire/epci/200046977/>
- Deverre, C. et Lamine, C. (2010) *Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales*. Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires, no 317 (mai): 57-73. <https://doi.org/10.4000/economierurale.2676>.
- Donovan, J., et Stoian, D. (2023). *Value chain research and development: The quest for impact*. Development Policy Review 41 (mars). <https://doi.org/10.1111/dpr.12703>.
- Farmery, A. K., T. D. Brewer, P. Farrell, H. Kottage, E. Reeve, A. M. Thow, et N. L. Andrew (2021). *Conceptualising Value Chain Research to Integrate Multiple Food System Elements*. Global Food Security 28 (mars): 100500. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2021.100500>.
- Grand Lyon la métropole (2019). *Concertations - PATLY : Vers un système alimentaire plus durable, inclusif et résilient*. <https://patly.org/processes?locale=fr>.
- Grand Lyon (2021). *Objet : Politique agricole de la Métropole de Lyon - Définition d'une nouvelle stratégie agricole - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme*. Extrait du registre des délibérations. Conseil du 21 juin 2021. Délibération n° 2021-0600 https://agora.grandlyon.com/webdelib/files/unzip//seance_266175/86_2021-0600.pdf
- Insee. (2024). 1970 - 2020 : Exploitations agricoles moins nombreuses, plus grandes et davantage spécialisées que les territoires [Rapport]. [en ligne]. [Consulté le 02/04/2024] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728893?sommaire=7728903>

- Jeantet, R., & Willemain, J. (1940). La banlieue maraîchère et le commerce des légumes à Lyon, jusqu'en 1939. *les Études Rhodaniennes/les ÉTudes Rhodaniennes*, 16(4), 221-276. <https://doi.org/10.3406/geoca.1940.4503>
- Les Écologistes Grand Lyon Métropole. « Vos élu·es ». 2020. 8 octobre 2020. <https://lesecologistesgrandlyon.com/elus/>.
- Loi n° 2014-58 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (1) - Légifrance. (2014). Légifrance. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028526298/>
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. (2023, mars). *Dossier de presse: Plan de souveraineté pour la filière fruits et légumes*.
- Ministère de L'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (2022) *Restauration collective : accompagnement pour la mise en œuvre des mesures EGalim*. <https://agriculture.gouv.fr/restauration-collective-accompagnement-pour-la-mise-en-oeuvre-des-mesures-egalim>
- Naves, P. (2016). *Du court, du local ! Une sociologie du gouvernement de la filière fruits et légumes*. Phdthesis, Université de Bordeaux. <https://theses.hal.science/tel01491025>.
- Peterson, H., Feenstra, G., Ostrom, M., Tanaka, K., Brekken, C., et Engelskirchen, G. (2022). *The value of values-based supply chains: farmer perspective*. *Agriculture and Human Values* 39 (mars): 1-19. <https://doi.org/10.1007/s10460-02110255-5>.
- Praly, C., Chazoule, C. Delfosse, C. et Mindler, P. (2014). *Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires*. *Géographie, économie, société* 16 (4): 455-78. <https://doi.org/10.3166/ges.16.455-478>.
- Rastoin, J. (2015). *Les systèmes alimentaires territorialisés : considérations théoriques et justifications empiriques*. Persée. https://www.persee.fr/doc/esag_2275-2919_2015_num_49_837_1802
- Recensement Général Agricole (RGA). (2020). https://stats.agriculture.gouv.fr/cartostat/#bbox=749544,6551655,98419,55369&c=indicator&i=otex_2020_1.otefda20&t=A02&view=map11
- Serrano, J., Tanguay, G., & Yengué, J.-L. (2018). *Décentralisation des politiques alimentaires à partir des années 2000*. https://www.sfer.asso.fr/source/Coll-trajectoire-2018/articles/C31_Serrano.pdf

- Temple, L., Lançon, F., Palpacuer, F. et Paché, G. (2011). Actualisation du concept de filière dans l'agriculture et l'agroalimentaire.
- Territoires Fertiles (s.d.) *Diagnostic 30 min, thème « Autonomie alimentaire » | Métropole de Lyon* <https://territoiresfertiles.fr/diagnostics/metropole-de-lyon/autonomie-alimentaire>
- URBALYON, 2016. Le Système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise : 50 cartes et schémas commentés pour connaître, comprendre, agir. [en ligne]. 2016. [Consulté le 18 avril 2024]. <https://www.urbalyon.org/fr/observatoire-partenarial-des-espaces-agricoles-et-naturels/le-systeme-alimentaire-de-laire>

PARTIE III :

- Christakis, N. A., et Fowler, J. H. (2009). *Connected: The Surprising Power of Our Social Networks and How They Shape Our Lives*. Little, Brown and Company.
- Degenne A., Forsé M., 1994. *Les réseaux sociaux : une analyse structurale en sociologie*, Paris, Armand Colin (Collection U, série Sociologie), 263 p.
- McPherson, M., Smith-Lovin, L., & Cook, J. M. (2001). Birds of a Feather: Homophily in Social Networks. *Annual Review of Sociology*, 27, 415-444.
- Akermann, G., Cœurquelin, P., 2021. Chapitre 8 - Les narrations quantifiées : une méthode qui combine entretien et analyse statistique des dynamiques biographiques, in: Lepiller, O., Fournier, T., Bricas, N., Figuié, M. (Eds.), *Méthodes d'investigation de l'alimentation et des mangeurs : MIAM, Update Sciences & Technologie*. Éditions Quæ, Versailles, pp. 131-144.
- Campagnoli, Suzel. "Bilan de la première année de thèse." Comité de suivi de thèse, 20 décembre 2023, sous la co-direction de Virginie Baritoux et Salma Loudiyi (HDR).
- Grossetti, M., 2011. Les narrations quantifiées. Une méthode mixte pour étudier des processus sociaux. *Terrains & travaux* 19, 161-182. <https://doi.org/10.3917/tt.019.0161>
- Gillerot, A. (2023). *Les modes de coordination mis en œuvre par les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées : un levier pour la transition agroécologique ?* [Thèse de doctorat, Université Clermont Auvergne]. École doctorale en Sciences Économiques, Juridiques, Politiques et de Gestion (ED 245), UMR Territoires.

Sous la direction de P. Jeanneaux & E. Polge. → pas encore publiée donc voir si je peux la citer

- Polge E., Pages H. (2022). Relational drivers of the agroecological transition: An analysis of farmer trajectories in the Limagne plain, France. *Agricultural Systems* 200, pp.103430. [↗](#).